



L'ENTREPRISE EXPLOITE AU MAXIMUM LES POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LES TIC

**Le paiement électronique bientôt généralisé dans les stations-service Naftal**

P.3



DES ACCORDS SIGNÉS ET DES ENGAGEMENTS PRIS

**Giorgia Meloni repart rassurée**

P.6

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 25 JANVIER 2023 // N°480 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

FONCIER ÉCONOMIQUE, FUITES MORTELLES DE GAZ ET RAILS  
DANS L'EXTRÊME SUD DU PAYS

## Voici les principales décisions du Conseil des ministres

- SONELGAZ EST CHARGÉE DE DOTER LES CITOYENS DE DISPOSITIFS D'ALERTE EN CAS DE FUITE DE GAZ

Lire en page 3



### CHAN 2022

**L'équipe algérienne entame sa préparation pour le quart de finale**

P.11



**Les Malgaches surprennent une nouvelle fois en se qualifiant aux dépens du Soudan**

P.11



**Le match pour la 3<sup>e</sup> place délocalisé au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba**

P.11



RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES  
**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'entretient avec le Chef d'état-major des Armées françaises**

P.3

FAUX BIJOUX

**L'APOCE suggère la mise en place d'un code barres**

P.16

PROJET DE GAZODUC ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ITALIE

**Une bouée de sauvetage pour une Europe fragilisée**

P.3

**Des investisseurs algériens reçus par le ministre camerounais du Commerce**

P.2

EXEMPLAIRES DU CORAN BRÛLÉS À STOCKHOLM

**La Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel condamne**

P.16



## DES INVESTISSEURS ALGÉRIENS REÇUS PAR LE MINISTRE CAMEROUNAIS DU COMMERCE

Une cinquantaine d'hommes d'affaires algériens sont en mission au Cameroun jusqu'au 28 janvier. Conduits par Saïda Neghza, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes, ils auront des rencontres avec des ministres et des opérateurs camerounais. Selon la presse locale, la délégation algérienne a été reçue ce mardi par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, en présence des ambassadeurs d'Algérie à Yaoundé, Boumediene Mahi, et du Cameroun à Alger, Komidor Njimoluh Hamidou. Plus en détail, la délégation est composée de chefs d'entreprise de différents secteurs, notamment le BTP, l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, l'hydraulique, le médico-sanitaire,



l'électroménager, les matériaux de construction et le bois. « Cette mission économique aura des rencontres avec des membres du gouvernement, les responsables de l'Agence de promotion des investissements (APE), de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts (CAPEF) à Yaoundé »,

précise le site Actu Cameroun.

Les investisseurs algériens auront également des rencontres à Douala, la capitale économique de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Un protocole d'accord portant création d'un Conseil des hommes d'affaires algéro-camerounais sera signé.

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ADRESSE UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE L'IMAM SIDI ABDELKADER OTHMANI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ce mardi un message de condoléances à la famille de l'imam Sidi Abdelkader Othmani, cheikh de la zaouia othmania, à Tolga (Biskra). Dans son message, le président Tebboune a exprimé sa sympathie à la famille du défunt. Il a loué ses qualités et son savoir.



## L'ANCIEN ÉMIR DU QATAR ET DEUX DE SES FILS EN VISITE PRIVÉE EN ALGÉRIE

L'ancien émir du Qatar, cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani, se trouve actuellement dans le Sud algérien avec deux de ses fils (les frères de l'actuel prince). Selon des photos publiées sur Instagram, la famille princière semble apprécier fortement son séjour. C'est Joaan Ben Hamad Ben Khalifa Al Thani qui a publié les photos sur son compte certifié. En guise de légende, il a ajouté un petit commentaire : « Algérie 2023 ». Sur l'une des photos, on peut voir clairement les frères du prince Tamim Ben Hamad Al Thani avec leur père, assis sur le siège avant d'un 4X4. La visite privée de l'ancien prince et de ses héritiers témoigne

de l'excellence des relations entre l'Algérie et le Qatar. Lundi dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message écrit au prince Tamim. Ce message « s'inscrit dans le cadre du contact permanent entre les dirigeants des deux pays, et les liens privilégiés de fraternité ainsi que la volonté commune qui les anime à promouvoir les relations algéro-qataraises à des niveaux supérieurs et à poursuivre les efforts pour défendre les causes de la nation arabe », a souligné un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

A RAISON DE 60 000 UNITÉS PAR AN

## DES VÉHICULES "FIAT" PRODUITS EN ALGÉRIE DÈS MARS PROCHAIN

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a annoncé lundi à Alger la production, dès mars prochain, en Algérie, de véhicules de la marque italienne "Fiat", filiale du groupe automobile multinational "Stellantis". "Le constructeur Fiat commence à ouvrir ses ateliers et la production de véhicules débutera très prochainement, en mars, de même que la commercialisation de véhicules de la marque italienne, y compris électriques", a déclaré le président Tebboune lors d'un point de presse conjoint avec la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni. Le ministère de l'Industrie et le groupe

"Stellantis" avaient signé, le 13 octobre 2022, une convention-cadre portant développement des activités de construction automobile et des services d'après-vente et de pièces détachées de la marque "Fiat". L'usine automobile "Fiat" est implantée dans la commune de Tafraoui, dans la wilaya d'Oran, sur une assiette foncière de 40 hectares et une autre adjacente de 80 hectares, consacrée aux fournisseurs locaux et aux entreprises sous-traitantes. Sa capacité de production initiale est de 60.000 véhicules/an à partir de la première année avant d'atteindre 90.000 véhicules/an ultérieurement.

TROIS MILITAIRES TUÉS DANS LE CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE MILITAIRE À AÏN DEFLA

## LES ENQUÊTEURS SUR LE TERRAIN

Une enquête a été enclenchée après le crash d'un avion militaire, lundi, dans la région de Aïn Defla. Cette enquête, classique, intervient après que trois militaires algériens ont trouvé la mort, lundi après-midi, dans le crash d'un hélicoptère de l'armée, près de la localité d'El Attaf dans la wilaya d'Aïn Defla (160 km à l'ouest d'Alger). L'appareil est tombé dans un champ, comme on pouvait le constater sur des vidéos et des images postées sur les réseaux sociaux par des internautes algériens. Dans un communiqué rendu public, le ministère de la

Défense nationale (MDN) a donné des détails sur l'identité des victimes de cet accident, précisant que les militaires morts étaient en vol d'entraînement. "Lors d'une mission de vol d'entraînement planifié, un hélicoptère de type MI-171 s'est écrasé dans l'après-midi d'aujourd'hui, lundi 23 janvier, aux environs de la localité d'El Attaf, dans la Wilaya de Aïn Defla", a précisé la même source. Ce crash, a ajouté le communiqué, "a causé la mort du colonel Mourad Menari, du commandant Moussa Mohamed Dahmani et du sergent Oussama Cheboua".

## FAYROUZ ZIANI PUBLIE UNE PHOTO D'ELLE APRÈS SON ACCIDENT DU TRAVAIL

La journaliste et présentatrice algérienne travaillant pour la chaîne Al-Jazeera, Fayrouz Ziani, a publié une photo d'elle après son accident du travail, entraînant ainsi l'annulation de la diffusion de son émission prévue lundi. Fayrouz Ziani a expliqué dans un post sur facebook pourquoi son émission consacrée à la Mauritanie a dû être annulée. La présentatrice a joint son texte d'une photo d'elle s'appuyant sur deux béquilles et dont le pied gauche est dans le plâtre. "Dieu merci... Merci à tous ceux qui ont demandé pourquoi l'émission de la nuit dernière [nuit

de lundi à mardi] a dû être annulée", a-t-elle écrit dans son post. "Ce qui s'est passé, c'est que deux heures avant la diffusion de l'émission, j'ai chuté et je me suis cassé le pied. Cela nécessite des semaines de repos pour me remettre", a-t-elle tenu à expliquer.

"Aujourd'hui, je me sens mieux. Je présente mes excuses aux téléspectateurs mauritaniens qui se seraient énervés par l'annulation de la partie", a-t-elle ajouté tout en promettant de diffuser la partie le moment en comptant sur l'un ou l'une de ses collègues.

## MÉTÉO : LA NEIGE ET LA PLUIE S'ABATTENT SUR CERTAINES WILAYAS DU PAYS

Plusieurs wilayas du pays, notamment celles de l'Ouest, seront de nouveau au rendez-vous ce mardi avec les chutes de neige, la pluie et la vague de froid, selon un bulletin de l'Office de la météorologie. La neige affectera les

wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays à partir de ce mardi après-midi jusqu'à mercredi à l'aube, a indiqué l'Office dans le BMS, ajoutant que l'épaisseur de la neige oscillera de 10 à 15 cm.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**  
zahir.mehdaoui1969@gmail.com  
Email:  
redaction@express-dz.com  
Site Web:  
www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

**PUBLICITÉ :**  
**S'ADRESSER À L'AGENCE**  
**NATIONALE DE**  
**COMMUNICATION D'ÉDITION**  
**ET DE LA PUBLICITÉ ANEP**

Alger : 1, avenue Pasteur  
Tel : (021) 71.16.64 -  
(021)73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59 -  
(021)73.99.19  
Mail :  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz



FONCIER ÉCONOMIQUE, FUITES MORTELLES DE GAZ ET RAILS DANS L'EXTRÊME SUD DU PAYS

## Voici les principales décisions du Conseil des ministres

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres.



Le Conseil d'hier a été consacré à deux projets de loi relatifs à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, et aux conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, et destiné à la réalisation de projets d'investissement.

De même, le Conseil des ministres a eu à se pencher sur un exposé portant sur les mesures pratiques pour limiter le phénomène d'asphyxie au monoxyde de carbone, un phénomène qui a endeuillé plusieurs familles depuis le début de l'hiver.

Au terme du Conseil des

ministres du mardi 24 janvier, il a été décidé, notamment, se qui suit :

- Sonelgaz a été chargée de fournir aux domiciles des citoyens des dispositifs d'avertissement sonore et lumineux en cas de fuite de dioxyde de carbone ;

- le président Tebboune a ordonné l'inscription de l'obligation de doter les habitations de dispositifs d'alarme dans les cahiers des charges de réalisation des projets immobiliers ;

De même, il a été ordonné la préparation de textes juridiques stricts qui préviennent les préjudices aux systèmes de chauffage et la modification des conduites de gaz

après réception du logement. Concernant le foncier économique, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la nécessité de s'appuyer entièrement sur la numérisation dans l'octroi de biens immobiliers à des fins économiques. - le projet de loi qui détermine les modalités d'octroi de biens immobiliers économiques appartenant à la propriété privée de l'Etat et destinés à la réalisation de projets d'investissement éliminerait les dangereuses dérives dont le pays a été témoin ces dernières années. Dans ce contexte, le président de la République a souligné que l'adoption du guichet

unique est le moyen le plus efficace de dépasser la bureaucratie.

Le président Tebboune a également souligné la nécessité d'une répartition équitable des projets d'investissement sur l'ensemble du territoire national, sur la base d'une étude de l'efficacité de ces projets, tenant compte de la spécificité de chaque région.

Abdelmadjid Tebboune a également ordonné la mise en place rapide d'une société ferroviaire mixte, dans le but d'une liaison entre les régions, notamment Ouargla - Tamanrasset - Ghardaïa - Al-Menaâ - Ghar Jbeilat, au vu de l'importance de cet axe.

I.M.Amine

LA SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT AMÉRICAINE CHARGÉE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN ALGÉRIE DEPUIS PLUSIEURS JOURS

### Mme Michele Sison reçue en audience par le président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, la sous-secrétaire d'Etat américaine en charge des organisations internationales, Mme Michele Sison. Sison est en visite de travail en Algérie, où elle a été reçue déjà par le chef de la diplomatie algérienne,

Ramtane Lamamra, ainsi que par le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani.

A cette occasion, les entretiens ont porté sur les relations bilatérales et les perspectives de renforcement du dialogue stratégique et économique, ainsi que la

coopération entre l'Algérie et les États-Unis d'Amérique. Les deux parties ont également discuté d'un certain nombre de questions liées aux développements régionaux et internationaux, ainsi que de divers aspects liés à la diplomatie multilatérale.

I.Med

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

### Le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'entretient avec le Chef d'état-major des Armées françaises

Dans la dynamique de sa visite officielle en France, le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a été reçu par Monsieur le Général d'Armée Thierry Burkhard, Chef d'Etat-Major des Armées françaises, le 23 jan-

vier 2023, à l'Ecole Militaire à Paris.

Une formation de l'Armée française lui a présenté les honneurs.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire et après l'écoute de l'hymne national des deux pays, a

passé en revue les carrés des forces françaises qui lui ont présenté les honneurs militaires.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire s'est entretenu ensuite, en tête à tête, avec son homologue français où ils ont examiné les

moyens permettant le renforcement des relations de coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays, avant que les discussions ne soient élargies aux membres des délégations des deux pays.

I.M./avec Aps

IL AVAIT REJOINT LA BASE DE L'EST DE L'ALN À L'ÂGE DE 14 ANS

### REBIGA SE REND AU CHEVET DU MOUDJAHID EL-HADI RADJEB BOULIFA

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, s'est rendu hier, au domicile du moudjahid El-Hadi Radjeb Boulifa (membre de la troupe artistique du FLN) à Alger pour s'enquérir de son état de santé.

"Le moudjahid Boulifa, qui rejoignit la Base de l'Est de l'Armée de libération nationale (ALN) à l'âge de 14 ans, a beaucoup apporté à la Révolution de libération", a précisé le ministre, soulignant que le nom de ce vaillant moudjahid "reste lié à la troupe artistique du FLN, fondée en 1958 pour l'internationalisation de la cause algérienne et la collecte de dons".

Cette visite "entre dans le cadre des missions du ministère en matière de protection sociale des moudjahidine, des moudjahidate et des veuves de chouhada", a indiqué M. Rebiga, donnant des instructions pour le "transfert immédiat" du moudjahid à l'Hôpital militaire Mohamed-Seghir-Nekkache pour des soins et "la prise en charge des préoccupations de sa famille".

A cette occasion, le ministre a affirmé que l'Etat "veille à assurer la prise en charge des moudjahidine et à faire connaître aux générations montantes leurs sacrifices pour l'Algérie".

I.M./Aps

PROJET DE GAZODUC ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ITALIE

### UNE BOUÉE DE SAUVETAGE POUR UNE EUROPE FRAGILISÉE

A l'ombre d'une insidieuse guerre en Ukraine, qui s'éternise et s'internationalise, le projet gazoduc Algérie-Italie est perçu comme une bouée de sauvetage inespérée par les Européens.

Même s'ils ne le disent pas, comme à leur habitude, l'embargo sur le gaz russe et la cherté du schiste américain ont totalement mis à terre les pays de l'Union européenne.

C'est dans ce contexte particulièrement difficile que le nouveau projet gazoduc Algérie-Italie intervient pour permettre de nouvelles perspectives énergétiques pour les pays d'Europe.

En effet, à l'issue de son entrevue avec la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, et s'exprimant lors d'un point de presse, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, à Alger, que le nouveau projet de gazoduc Algérie-Italie revêtait « une importance extrême » et « sera réalisé en peu de temps », pour permettre à l'Algérie d'exporter, outre le gaz, l'électricité, l'ammoniac et l'hydrogène. Selon le président Tebboune, « la durée de réalisation de ce projet est laissée à l'estimation des techniciens ».

Néanmoins, a-t-il affirmé, « je crois que la durée de réalisation sera courte, d'autant que nous nous sommes mis d'accord sur le projet de gazoduc et avons signé un accord à son propos aujourd'hui, pour le lancement de l'étude puis la réalisation ». Ce gazoduc acheminera, outre le gaz, l'électricité, l'hydrogène et l'ammoniac, et érigera l'Italie en hub de distribution de ces produits énergétiques vers l'Europe

O.F.

## Algérie-Arabie Saoudite : le ministre du Tourisme reçoit le ministre saoudien du Hadj et de la Omra

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a reçu, ce lundi à Alger, le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Tawfik Ben Fawzan Al-Rabiah, et ce, dans le cadre des échanges sur les opportunités de coopération touristique entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite hors la saison du Hadj et de la Omra. A l'issue de l'audience, M. Hamadi a affirmé que cette rencontre a permis d'« évoquer les opportunités de coopération entre les deux pays en matière d'attractivité touristique, pour ne pas limiter les relations entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite dans le domaine du tourisme au Hadj et à la Omra, et les promouvoir en vue d'échanger les délégations touristiques entre les deux parties ». Il a également dit avoir présenté au ministre saoudien, lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail qu'il effectue en Algérie, « les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans le tourisme saharien et thermal », évoquant « les modalités de promotion du tourisme pour inclure le tourisme sportif et médical ». M. Hamadi a, en outre, indiqué qu'il a été convenu d'« œuvrer ensemble à hisser le niveau de coopération bilatérale dans ce domaine ». Le ministre saoudien du Hadj et de la Omra a, de son côté, qualifié la rencontre de « fructueuse en ce sens qu'elle a permis de souligner l'importance d'encourager les touristes saoudiens à venir visiter l'Algérie en vue de découvrir son riche patrimoine historique et naturel, mais aussi afin de consolider les liens étroits entre les deux peuples ». Il a souhaité de nouveau la bienvenue aux pèlerins algériens, dans le cadre de la saison du Hadj et de la Omra 1444/2023, expliquant qu'« ils peuvent désormais visiter le Royaume et découvrir ses régions, notamment suite à la prolongation de la validité du visa de la Omra de 30 à 90 jours ». Par ailleurs, il a été question de la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie qui encourage l'investissement dans différents secteurs. Le ministre saoudien a, à cette occasion, appelé les investisseurs saoudiens à « explorer les opportunités d'investissement en Algérie, aussi bien dans le secteur du tourisme que dans d'autres secteurs » en vue de consolider les relations bilatérales, saluant « le saut qualitatif » réalisé par l'Algérie dans ce domaine.

R.N.

## Jijel : Une petite fille meurt électrocutée

Une fillette âgée de trois ans est décédée, des suites d'une électrocution, à Bordj Tahar, dans la wilaya de Jijel. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour secourir et évacuer la victime qui était en état d'arrêt respiratoire, à la suite de ce choc. Malgré les efforts de l'équipe sanitaire qui l'a accueillie, elle a rendu l'âme au centre de santé de la commune de Chekfa.

R.N.

LE MOUDAF TIENT SA RENCONTRE ANNUELLE À LYON

# Renforcer les liens séculaires avec la mère patrie

Les participants à cette rencontre ont rendu hommage aux valeureux combattants et martyrs du 17 octobre 1961, et réaffirmé leur détermination à « tenir haut le flambeau de la liberté et de la dignité et de rester mobilisés pour apporter ce qu'il y a de mieux » à l'Algérie...

La rencontre annuelle du « Mouvement dynamique de la communauté algérienne établie en France (MOUDAF) » s'est tenue samedi dernier à Lyon, sous la présidence du coordinateur et porte-parole du mouvement, Mustapha Nacer, et en présence notamment d'une délégation de parlementaires conduite par Monder Bouden, vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), et des représentants de la société civile en Algérie. Ce rassemblement chaleureux de la fraternité et de la fidélité citoyennes a été rehaussé par la présence du consul général d'Algérie à Lyon, Abdelaziz Mayouf, qui ne cesse d'encourager les activités du MOUDAF avec une attention particulière qui s'inscrit en droite ligne avec les orientations et instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec les ambassadeurs



et chefs de missions consulaires, pour le renforcement des liens séculaires avec la mère patrie, l'Algérie. Cette rencontre, qui s'est tenue avec comme mot d'ordre « Toujours unis et chaque jour plus solidaires pour une meilleure prise en charge des préoccupations et problèmes de la communauté algérienne établie en France », a pour but d'« apporter ensemble avec les institutions officielles et les acteurs de la société civile algérienne notre contribution essentielle au développement économique et une participation efficace à l'édification de l'Algérie Nouvelle qui se construit », selon le MOUDAF. La forte participation d'adhérents et sympathi-

sants du MOUDAF, des segments pluriels du mouvement associatif et de personnalités, « confirme la perception de leur place, leur rôle et leurs responsabilités qu'ils ne cessent d'apporter sur le terrain pour qu'il (le mouvement, ndlr) soit plus visible, mieux structuré et percutant ». Dans cet esprit, les participants ont insisté sur la nécessité d'« encourager les échanges multiformes afin de permettre de tisser un partenariat fort visant la programmation d'activités communes citoyennes d'intérêt national ». Ils ont, en outre, salué et « reconnu avec fierté » l'attention personnelle et particulière qu'accorde le président Tebboune à la communauté algérienne établie à

l'étranger, à la prise en charge de ses préoccupations, à sa participation efficace et à son implication dans le développement et le processus d'édification nationale. De plus, les participants ont saisi l'occasion pour rendre hommage aux valeureux combattants et martyrs du 17 octobre 1961, et réaffirmé leur détermination à « tenir haut le flambeau de la liberté et de la dignité et de rester mobilisés pour apporter ce qu'il y a de mieux » à l'Algérie. Par ailleurs, la solidarité agissante du MOUDAF avec la Palestine et le Sahara occidental a été réaffirmée. Ainsi, un appel pressant a été lancé à l'ONU pour lui demander d'« agir d'urgence afin de permettre aux peuples de Palestine et du Sahara occidental de jouir de leur droit fondamental et incontournable à l'indépendance et à la liberté ». Présente à ce rendez-vous, la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), Nouria Hafsi, a indiqué que les « forces positives féminines algériennes » du MOUDAF qu'elle a rencontrées l'ont « inspirée » à des projets communs à « très court terme ». Il a été décidé ainsi en « commun accord et adhésion » des femmes présentes à la rencontre annuelle du MOUDAF d'annoncer le lancement du processus d'installation de la section UNFA à Lyon. Lors de leurs échanges, les participantes ont tenu à exprimer leur reconnaissance, respect et admiration aux moudjahidate et martyres qui ont pris date avec l'histoire et participé à la libération de l'Algérie. De même, elles n'ont pas oublié de saluer le rôle des femmes pendant la décennie noire, leurs sacrifices et leur lutte pour une Algérie libre et démocratique.

Y. B.

## Zaâlani reçoit la sous-secrétaire d'Etat américaine en charge des organisations internationales



Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani, a reçu, lundi 23 janvier, la sous-secrétaire d'Etat américaine en charge des organisations internationales, Mme Michele Sison, avec laquelle il a mis en avant « le niveau distingué des relations bilatérales, a indiqué le CNDH dans un communiqué. Les entretiens

entre M. Zaâlani et la responsable américaine ont abordé « le niveau distingué des relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que les perspectives de rapprocher les vues entre les deux parties », a indiqué le communiqué. Concernant les questions relatives aux droits de l'homme, « Mme Michele Sison a salué les efforts

consentis par l'Algérie en matière de promotion des droits de l'homme, en réponse aux exigences des critères internationaux y afférents ». « La communauté internationale en a pris connaissance à travers le rapport présenté par l'Algérie en novembre 2022 au titre de l'Examen périodique universel (EPU), ainsi qu'à travers les projets de textes juridiques en cours d'examen », a ajouté le communiqué. M. Zaâlani a abordé, lors de la rencontre, le plan d'action du CNDH depuis l'installation de sa nouvelle composante visant à « élargir les espaces des droits et des libertés et atteindre les objectifs de développement durable ». La rencontre intervient dans le cadre de la visite en Algérie de Mme Sison qui était accompagnée de l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin.

APS

BRAHIM MERAD, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR :

# «Le Président veut que son programme soit appliqué»

**Merad est également revenu sur le dossier d'actualisation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) qui intervient dans le cadre des engagements du Président Tebboune, visant à éradiquer les disparités régionales et faire face aux nouveaux défis socio-économiques...**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, est revenu sur les objectifs assignés à la dernière rencontre gouvernement-walis ainsi que sur les nouveautés attendues des textes réglementaires en phase de préparation concernant la commune et la wilaya. Il a ainsi expliqué les contours de la vision adoptée par le chef de l'Etat pour promouvoir la gouvernance locale au profit de l'émancipation citoyenne, assurant que le chef de l'Etat est satisfait du rendement des walis, mais que cela ne signifie pas «céder à l'immobilisme». Le ministre a rappelé que Tebboune est intervenu lors de la rencontre gouvernement-walis notamment pour impliquer davantage ces derniers dans la dynamique économique locale en les invitant à se libérer des entraves du passé pour devenir une véritable force de proposition et d'action. Il a estimé qu'«il n'y a pas meilleure protection pour ces responsables locaux que l'engagement du chef de l'Etat à récompenser celui qui travaille et même à donner de nouvelles chances à celui qui commet des erreurs». L'ambition étant de concrétiser les politiques publiques sur le terrain et par conséquent répondre à toutes les préoccupations posées. Brahim Merad a repris les consignes données par le Président aux walis en soulignant qu'ils sont dans l'obligation de recenser, chacun dans son territoire, les manques



et les insuffisances à combler en collaboration avec les instances exécutives et les élus, car «l'objectif majeur n'est autre que la satisfaction du citoyen». «Le wali est le premier responsable de la wilaya. Il doit mettre à profit les capacités locales et exploiter toutes les ressources existantes afin d'être à la hauteur des attentes. Il doit associer l'Observatoire national de la société civile et le Conseil supérieur de la jeunesse pour mieux comprendre les besoins locaux. C'est à lui que revient la

charge de dessiner une politique que l'ensemble des acteurs doivent appliquer», a-t-il déclaré, précisant que le chef de l'Etat, en organisant ces rencontres périodiques avec les walis, a pour objectif de «suivre l'exécution de sa politique et surtout d'honorer ses 54 engagements». Cependant, il a fait remarquer que l'appréciation du président de la République des rapports déclinés à cette occasion oblige encore plus les walis à assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne la relance écono-

mique locale. Il a évoqué notamment les zones d'ombre que Tebboune considère comme une priorité absolue, et ce, pour garantir une vie digne aux citoyens. L'Etat a remporté le défi de développer ces zones vulnérables, mais il reste, a-t-il dit, à parachever les programmes engagés en 2022. Le ministre est également revenu sur le dossier d'actualisation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) qui intervient dans le cadre des engagements du Président Tebboune, visant à éradiquer les

disparités régionales et faire face aux nouveaux défis socio-économiques. Pour le ministre, «la dynamique économique locale sur laquelle l'on mise pour diversifier les sources de richesse en Algérie, repose sur la mise en valeur de tous les atouts et de toutes les ressources disponibles, d'autant plus que, dans ce contexte, il a été procédé à l'entame de l'élaboration d'une feuille de route pour les potentialités économiques des wilayas et qui constitueront un outil pratique et scientifique entre les mains des walis de la République, en vue de tracer des stratégies locales efficaces». A ce titre, le ministre a fait état de l'entame par 35 wilayas de «l'élaboration de leurs feuilles de route». Merad a, en outre, indiqué que «l'année 2023 sera consacrée à l'appui et à la consécration des réalisations, pour englober différentes régions du pays, en comptant sur les efforts de tout un chacun, en vue d'une prise en charge idoine des besoins et des préoccupations des citoyens». Par ailleurs et dans le contexte des intempéries prévalant dans le pays, M. Merad a appelé les usagers de la route à «la nécessité de faire preuve de vigilance et de prudence, en vue d'éviter plus de victimes des accidents de la circulation et à respecter les conseils fournis par les spécialistes concernant les différentes utilisations des appareils fonctionnant au gaz de ville, par souci de prévenir les asphyxies au monoxyde de carbone (CO)».

Y. B.

## Justice : Début de l'installation des tribunaux de commerce

Les présidents des Cours de justice à travers le territoire national ont procédé, lundi dernier, à l'installation des tribunaux de commerce spécialisés créés au niveau des sièges des Cours de justice des wilayas de Béchar, Tamanrasset, Djelfa, Blida, Tlemcen, Alger, Sétif, Annaba, Constantine, Mostaganem, Ouargla et Oran, indique un communiqué du ministère de la Justice.

Ces tribunaux ont été créés en vertu de la loi organique relative à l'organisation judiciaire, précise le communiqué, ajoutant que l'accélération de leur installation intervient en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire le 16 octobre 2022 dans le cadre « d'une démarche globale visant à soutenir la dynamique d'investissement et de commerce marquée par la promulgation de

la loi relative à l'investissement en juillet 2022 ». Les domaines de compétence de ces tribunaux sont définis en vertu du décret exécutif du 14 janvier 2023. Ils sont composés d'un juge principal assisté de 4 auxiliaires ayant voix délibérative, choisis sur la base de leur grande expérience dans les affaires commerciales et bénéficiant avant l'exercice de leurs fonctions d'une for-

mation dans les domaines y afférents, ajoute le document.

Les tribunaux en question sont exclusivement spécialisés dans les contentieux des sociétés commerciales, le règlement judiciaire, la faillite, les contentieux des banques et institutions financières avec les commerçants, les contentieux du commerce international et les contentieux marins, le transport aérien, les

assurances liées à l'activité commerciale et les contentieux liés à la propriété intellectuelle, indique le communiqué, soulignant que ces procédures engagent le recours obligatoire à la réconciliation avant l'enrôlement des instances conformément aux mécanismes définis dans le code de procédure civile et administrative.

R. N.

## Le paiement électronique bientôt généralisé dans les stations-service Naftal

La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers «Naftal» et la Banque extérieure d'Algérie (BEA) ont examiné les « meilleurs moyens » portant sur la généralisation de terminaux de paiement électronique (TPE) dans les stations-service et autres points de vente de Naftal. Lors d'une réunion supervisée par Abdelkader Chafi et Lazhar Latrache, respectivement P-DG de Naftal et Directeur général de la BEA, en présence des cadres des deux établissements, il a été en effet convenu, selon un communiqué, de mettre en place ces nou-

veaux moyens de paiement « dès mars prochain ». Abdelkader Chafi et Lazhar Latrache ont par la même occasion, précise-t-on de même source, évoqué les contraintes, notamment techniques, entravant jusque-là la bonne mise en place de ce nouveau mode de paiement. Notons dans ce sens que Naftal et la BEA avaient signé en avril dernier, une convention portant sur la mise à disposition de Naftal, par la banque publique, de 2.350 TPE au niveau des stations-service, centres de conversion, centres lubrifiants et pneumatiques, ports, showrooms ainsi que des points de

vente agréés et des revendeurs. Un accord en commun a été en effet, conclu concernant la tarification à adopter pour l'acceptation des cartes interbancaires (CIB) et des cartes Edahabia au niveau des points de vente de Naftal. Cette tarification prend en considération les contraintes soulevées par Naftal, en relation avec les prix des produits administrés qui entravaient l'aboutissement de ce projet. De plus, Naftal ambitionne de nouer des partenariats avec les professionnels spécialisés dans les solutions de paiement mobile.

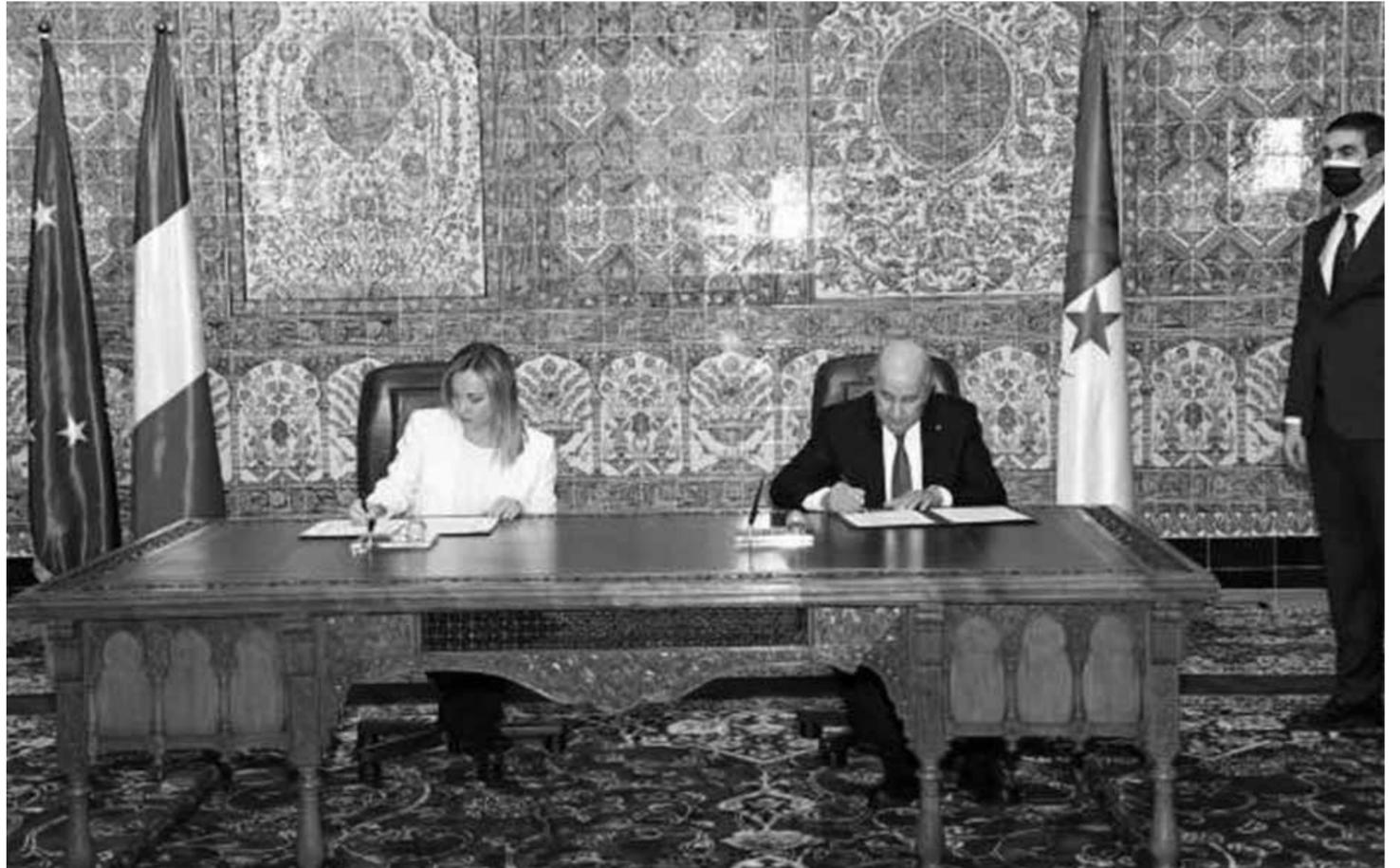
R.N.

DES ACCORDS SIGNÉS ET DES ENGAGEMENTS PRIS

# Giorgia Meloni repart rassurée

**L'Algérie et l'Italie ont signé une déclaration conjointe et quatre mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs dont celui de l'énergie...**

La présidente du Conseil des ministres d'Italie, Mme Giorgia Meloni, a terminé sa visite de deux jours à Alger. Les accords signés à la faveur de cette visite revêtent une importance stratégique à plus d'un titre. L'Algérie et l'Italie ont signé une déclaration conjointe et quatre mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs. Dans ce cadre, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la présidente du Conseil des ministres d'Italie, Mme Giorgia Meloni, ont signé une déclaration conjointe à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la signature du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération. A l'occasion de cette visite, le groupe Sonatrach et le groupe Italien « ENI » ont signé deux accords stratégiques portant sur l'augmentation des approvisionnements en gaz et la réduction des émissions, a indiqué un communiqué de Sonatrach. Les accords ont été signés en présence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la Présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni. « Le président-directeur général de Sonatrach, M. Toufik Hakkar, et le directeur général d'Eni, M. Claudio Desclazi, ont signé aujourd'hui deux protocoles d'intention stratégiques, qui définiront les futurs projets communs portant sur l'approvisionnement énergétique, la transition énergétique et la décarbonation », a précisé la même source. Le premier protocole d'intention stratégique vise à « identifier les meilleures options pour accroître les exportations d'énergie de l'Algérie vers l'Europe, afin de garantir la sécurité énergétique tout en soutenant une transition énergétique durable », a ajouté le communiqué. Ce protocole « reposera sur l'évaluation des quatre axes suivants: l'extension de la capacité de transport de gaz existante, la pose d'un nouveau gazoduc pour transporter du gaz naturel et alternativement de l'hydrogène et de l'ammoniac bleu et vert, la pose d'un câble électrique sous-marin et l'extension de l'actuelle capacité de liquéfaction du gaz naturel », a expliqué également Sonatrach. S'agissant du deuxième protocole d'intention stratégique, il « identifiera les opportunités de réduction des émissions de gaz à effet de serre en Algérie et les meilleures technologies pour mettre en œuvre une telle réduction », a fait savoir le communiqué. « Ces nouveaux accords renforcent davantage le partenariat entre l'Italie et l'Algérie et confirment le rôle clé de



Sonatrach comme l'un des principaux fournisseurs européens d'énergie », a souligné la compagnie nationale des hydrocarbures. Toujours au chapitre énergie, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le nouveau projet de gazoduc entre l'Algérie et l'Italie (Galsi) revêtait « une importance extrême » et « sera réalisé en peu de temps », pour permettre à l'Algérie d'exporter, outre le gaz, l'électricité, l'ammoniac et l'hydrogène. S'exprimant lors d'un point de presse avec la Présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, le Président Tebboune a indiqué que « la durée de réalisation de ce projet est laissée à l'estimation des techniciens. Néanmoins, je crois qu'elle sera courte, d'autant que nous nous sommes mis d'accord sur le projet de gazoduc et avons signé un accord à son propos aujourd'hui, pour le lancement de l'étude puis la réalisation ». Après avoir rappelé que ce gazoduc acheminera, outre le gaz, l'électricité, l'hydrogène et l'ammoniac, le Président Tebboune a réaffirmé « l'importance extrême de ce projet qui érigera l'Italie en hub de distribution de ces produits énergétiques vers l'Europe ». Le Président de la République a, par ailleurs, salué la coopération stratégique entre les deux pays dans le domaine énergétique. L'Algérie, poursuit le Président Tebboune, « est considérée comme un fournisseur principal et nous souhaitons passer à une nouvelle étape avec les Italiens car l'Italie sera un hub pour la distribution de l'énergie (électricité, gaz, ammoniac et hydrogène) vers l'Europe ». De son côté, Mme Meloni a souligné l'importance de sa visite de travail et d'amitié en Algérie, qui intervient à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la signature

du Traité d'amitié et de bon voisinage entre les deux pays, ajoutant que son pays aspirait à « l'augmentation des exportations algériennes de gaz vers l'Italie et, partant, de l'Algérie vers l'Europe ». Elle a fait savoir que l'Algérie et l'Italie étudiaient, à cet effet, la réalisation d'un nouveau pipeline qui permettrait aussi de transporter de l'hydrogène et de l'électricité, soulignant que son pays souhaitait diversifier son partenariat avec l'Algérie, notamment dans les domaines des infrastructures numériques, des communications, de la biomédecine, de l'industrie et des énergies renouvelables.

## Le plan Mattei évoqué

La responsable italienne a ajouté que dans le contexte de la crise énergétique que traverse l'Europe, l'Algérie peut « devenir un leader aux niveaux africain et mondial, et l'Italie est la porte d'entrée pour la fourniture de cette énergie à l'Europe ». En réponse à une question sur la nouvelle loi algérienne sur l'investissement, la présidente du Conseil des ministres italien a affirmé que ce cadre juridique boostera les investissements étrangers et italiens en Algérie, indiquant que « plusieurs sociétés italiennes souhaitent aujourd'hui établir des projets en Algérie, qui est un pays important et un partenaire stratégique ». Mme Meloni a également évoqué « le plan Mattei » pour le développement de la coopération entre l'Italie et l'Afrique, affirmant que dans un premier temps, l'attention sera portée sur la région de la Méditerranée, « l'Afrique du nord étant prioritaire, notamment l'Algérie, partenaire essentiel, le plus stable et le plus stratégique ». « Nous considérons que l'Algérie est un partenaire très important dans le cadre du plan

Mattei pour l'Afrique, ce projet ambitieux lancé par le gouvernement italien et basé sur un modèle de coopération à équidistance avec les pays de la rive sud de la Méditerranée, en vue de transformer plusieurs crises de l'heure en nouvelles opportunités et en un potentiel nouveau », a-t-elle ajouté. Mme Meloni a exprimé la volonté des parties algérienne et italienne d'établir un modèle de coopération à même de réaliser une coopération satisfaisante pour les deux parties, soulignant que l'Algérie est considérée comme premier partenaire commercial de l'Italie sur le continent africain. Par ailleurs, l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et son homologue italienne ont signé un mémorandum d'entente portant sur la coopération dans le domaine des activités spatiales à des fins pacifiques. Les accords signés couvrent également un mémorandum d'entente entre le Conseil du nouveau économique algérien (CREA) et la Confédération économique et industrielle italienne. La cérémonie de signature s'est déroulée au terme des entretiens tenus en tête à tête entre le Président Tebboune et Mme Meloni, élargis par la suite aux délégations des deux pays. Toujours au sujet de la coopération algéro-italienne, vingt-sept opérateurs économiques relevant du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) prendront part, aujourd'hui, au Forum d'affaires algéro-italien qui se tiendra à Naples (Italie), dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat économique entre l'Algérie et l'Italie, hors secteur hydrocarbures. Le forum d'affaires et d'investissement sera organisé par l'Ambassade d'Algérie en Italie, en collaboration avec l'Union industrielle de Naples et

en partenariat avec le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), avec la participation d'une centaine de représentants des deux parties (algérienne et italienne), dont 27 opérateurs économiques du CEIMI, selon le président du Club, Fethi Amour. Il a ajouté que ce « forum économique vise la consécration d'un partenariat économique bilatéral, notamment dans les secteurs de la production de pièces détachées automobiles, de l'agroalimentaire, de l'industrie textile, du tourisme, des télécommunications et du numérique ». La partie algérienne vise, également, à « tirer profit de l'expertise italienne dans le domaine de gestion des petites entreprises et des start-up, vu qu'un taux de 85% des entreprises composant le tissu industriel national sont des petites ou moyennes entreprises (PME) », a souligné le même responsable. « Ce forum d'affaires sera suivi par l'installation d'une commission de suivi des résultats couronnant cette rencontre, à travers l'organisation de rencontres mensuelles ou annuelles pour le suivi des modalités de mise en œuvre des partenariats convenus entre les deux parties », selon les explications du président du CEIMI. Le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja compte 1.640 entreprises adhérentes. L'organisation de ce forum s'inscrit dans le cadre de la promotion du nouveau cadre d'investissement en Algérie et de l'instauration de relations d'échanges et de coopération entre les associations professionnelles et les autorités locales des deux pays, outre l'implication des hommes d'affaires de la communauté algérienne établie en Italie dans le processus de développement national.

**Youcef Salami**

# Tizi-Ouzou : Transfert des eaux de Oued Sebaou vers le barrage de Taksebt

**Les précipitations actuelles ont apporté, jusque-là, plus d'un million de m<sup>3</sup> d'eau qui vont s'ajouter aux 28 millions déjà cumulés au niveau du barrage de Taksebt, grâce au lancement du transfert des eaux de l'oued Sebaou...**

Le projet de transfert des eaux de Oued Sebaou vers le barrage de Taksebt dans la wilaya de Tizi-Ouzou sera mis en service à la faveur des importantes chutes de neige, a annoncé ce lundi le wali Djilali Doumi. M. Doumi qui s'exprimait en marge d'une sortie au Col Tizi N'Kouilal, au sud de la wilaya et limitrophe de la wilaya de Bouira, a relevé l'importance des dernières précipitations sur les ressources hydriques à Tizi-Ouzou, d'où la décision de lancer le projet du transfert des eaux de Oued Sebaou vers le barrage de Taksebt. «Les précipitations actuelles ont apporté, jusque-là, plus d'un million de m<sup>3</sup> d'eau qui vont s'ajouter aux 28 millions déjà cumulés au niveau du barrage de Taksebt, grâce au lancement du transfert des eaux de l'Oued Sebaou», a-t-il souligné. Cette mise en service «permettra le renforcement de la quantité stockée au niveau du barrage par pas moins de 90.000 m<sup>3</sup>/jour», a affirmé le wali. «Après les dernières retouches qui ont consisté en l'alimentation en énergie électrique, le projet a été finalisé hier (dimanche) et dès demain mardi, nous allons



commencer le transfert de ces eaux avec un débit initial de 90.000 m<sup>3</sup>/j», a encore précisé le chef de exécutif local. Lancé en début d'été 2021, le projet de transfert des eaux d'Oued Sebaou vers le barrage de Taksebt, confié au groupe Cosider, était prévu à la réception

en avril prochain. Il consistait en l'installation d'un canal d'amenée d'une capacité de 320.000 m<sup>3</sup>/j, de 2 bassins de rétention de 10.000 m<sup>3</sup> et 6.000 m<sup>3</sup> équipés de 14 pompes. Selon les responsables de ce projet confié au Groupe Cosider pour

un montant de plus de 4 milliards de DA, la phase «urgente» est terminée et permet le transfert d'un volume global de 8 millions de m<sup>3</sup>. La seconde phase vise à atteindre le transfert de 270.000 m<sup>3</sup>/j du Sebaou vers Taksebt, a-t-on expliqué. **R. R.**

## El-Bayadh : Récupération de plus de 160 000 ha du foncier agricole non exploité

La wilaya d'El-Bayadh a procédé, récemment, à la récupération de plus de 160.000 ha de foncier agricole non exploité, octroyé dans le cadre de la concession agricole, a-t-on appris de la direction locale des biens de l'Etat.

Le service de la numérisation, de la communication et des archives a indiqué que l'opération d'assainissement et de récupération du foncier agricole octroyé par l'Etat est venue suite aux conclusions de l'enquête effectuée sur le terrain par la commission locale de contrôle et du suivi de réalisation des projets agricoles qui comprend nombre de services, à l'instar de l'Office national des terres agricoles, la direction des services agricoles et les communes. Cette opération ayant réalisé près de 260 contrats de concession agricole a permis de récupérer une superficie agricole «importante» dépassant 160.000 ha dont plus de 124.000 ha à Brezina. Tandis que le restant de la superficie est localisé dans les daïras de Boualem et Bougtob, Rogassa, Chellala et Labiodh Sidi Cheikh. Les causes de cette résiliation des contrats de concession agricole sont dues au non



respect des investisseurs des clauses des cahiers des charges y compris pour non démarrage des travaux de

mise en valeur et l'exploitation des terres dans les délais légaux qui leur ont été accordés pour entamer leurs projets, selon la même source. La même direction a fait observer que cette opération d'assainissement se poursuit encore et le foncier récupéré a été octroyé aux derniers investisseurs les plus sérieux. La wilaya d'El Bayadh a enregistré, depuis l'année 2012, l'octroi de près de 600 actes de concession agricole dans le cadre du programme de mise en valeur agricole pour une superficie globale de plus de 210.000 ha, rappelle-t-on. **Y. B.**

## AÏN TEMOUCHENT : PRODUCTION DE PLUS DE 10 000 TONNES DE POISSON

La wilaya d'Aïn Temouchent a réalisé une production de 10 200 tonnes de poisson dans l'activité de la pêche, selon la direction de la Pêche et des Produits halieutiques. La production de poisson a connu une augmentation dépassant les 1 000 tonnes, par rapport à celle enregistrée durant l'année 2021 et qui était de l'ordre de 9.000 tonnes, a souligné le Directeur de wilaya du secteur, Houari Gouisssem. Le poisson bleu a constitué la part du lion dans le bilan de l'activité de la pêche, durant l'année écoulée, soit un taux de 88% de la production globale, en plus de près de 700 tonnes de poisson blanc et des quantités variables des différents types de crustacés et de mollusques, a ajouté le même responsable. Le volume des exportations des produits halieutiques a atteint, durant la même période, près de 400 tonnes de différents types de crustacés et de mollusques, notamment le poulpe qui connaît un certain engouement sur les marchés mondiaux, a indiqué le même interlocuteur. Aïn Temouchent étant une des principales wilayas côtières dans la production halieutique, le secteur compte y réaliser un programme de formation continue en coordination avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture et un certain nombre de secteurs spécialisés, à l'instar de la formation et de l'enseignement professionnels, visant les professionnels dans le but d'améliorer leur niveau et augmenter le rendement à travers l'exploitation idoine des capacités disponibles, a-t-on indiqué. **Y. B.**

## NEIGE À BEJAÏA : PLAISIRS ET DÉSAGRÉMENTS

Les précipitations qui ont commencé à tomber, dans la nuit de mercredi à jeudi derniers, ont réservé une bonne surprise aux habitants des zones en altitude. A leur réveil, la nature était recouverte d'un manteau blanc qui égayait le regard, même si l'épaisseur de la neige restait assez mince. Il y eut toutefois quelques routes coupées, notamment entre Béjaïa-Tizi Ouzou et Béjaïa-Sétif, vite remises à la circulation grâce aux engins de déneigement mobilisés par les autorités et l'intervention de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale afin de sécuriser les flux sur les axes encombrés. Aucune difficulté particulière n'a été signalée malgré la persistance des chutes de pluie et de neige. **R. R.**

## Sidi Bel-Abbès : Sessions de formation en aquaculture

Quelque 186 agriculteurs et investisseurs de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont bénéficié de sessions de formation dans le domaine de l'aquaculture dans les bassins d'irrigation, selon la direction de la pêche et de l'aquaculture. La chargée de communication de la direction a souligné que le secteur de la pêche et l'aquaculture a connu ces quatre derniers mois une forte dynamique avec des hausses de l'ordre de 40% de demandes d'investissement dans ce créneau. «Eu égard aux demandes croissantes pour une formation dans le domaine de l'aquaculture, le dépôt des candidatures se poursuit au niveau de la direction avec ses trois stations

de Sidi Bel-Abbès, Saïda et Nâama», a-t-elle ajouté. La formation vise à permettre aux agriculteurs de bien gérer les poissons ensemencés dans leurs bassins. L'autre objectif est d'assurer aux agriculteurs un niveau d'autosuffisance en termes de consommation et de réduire l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture. La formation vise aussi à initier ces derniers aux méthodes et techniques modernes et adaptées à l'environnement local et aux moyens assurés par l'Etat afin d'encourager les agriculteurs à pratiquer l'aquaculture dans leurs propres exploitations. Ces sessions de formation constituent une opportunité pour

les bénéficiaires de s'enquérir des avantages et facilités mises en place par l'Etat dans le cadre de la convention signée avec le ministère de tutelle et la direction générale de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) pour bénéficier des crédits bonifiés pour l'achat d'alevins, de fourrage et l'acquisition de cages flottantes. Ces sessions, initiées par la direction de la pêche et l'aquaculture, en collaboration avec l'Ecole de formation technique en pêche de Béni Saf et avec le concours des cadres de l'Agence nationale de soutien et développement de l'entrepreneuriat, seront suivies par d'autres. **R. R.**

# QUELLES PERSPECTIVES POUR INTENSIFIER LA COOPÉRATION ENTRE L'EUROPE ET L'ALGÉRIE, LORS DE LA VISITE DE LA COMMISSAIRE EUROPÉENNE À L'ÉNERGIE LE 10 OCTOBRE 2022 ?



**ABDERRAHMANE MEBTOUL**  
Professeur des universités, expert international, docteur d'Etat 1974, Directeur d'études ministère Industrie-Energie 1974/1979-1990/1995-2000/2006-2013/2015, Président de la commission transition énergétique des 5+5+ Allemagne en juin 2019.

**La 4<sup>e</sup> réunion annuelle de haut niveau du dialogue énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne, coprésidée par le ministre de l'Énergie et des Mines algérien et la Commissaire européenne à l'énergie, Kadri Simson, s'est tenue le 10 octobre à Alger. Dans ce cadre se pose cette question : face aux tensions énergétiques, quelles perspectives pour la coopération entre l'Europe et l'Algérie, lors de la visite de la Commissaire européenne à l'énergie le 10 octobre 2022 ?**



1.- La forte hausse du prix du gaz, liée aux tensions internationales et à la guerre russe en Ukraine, mettent en évidence la grande dépendance de l'Europe au gaz russe, qui en 2021 représentait 46/47 % de sa consommation. L'Europe pourrait-elle s'en affranchir en se tournant plus vers d'autres partenaires, comme l'Algérie, et plus largement l'Afrique ? La décision tant des européens que du président Vladimir Poutine de réduire fortement l'approvisionnement en gaz russe sur le marché européen ce qui a entraîné une très forte hausse étant coté le 05 octobre 2022, une augmentation de 12,8 % en Europe, pour atteindre les

209,88 € (soit 200,71 dollars), suscitant des inquiétudes pour l'hiver, certains experts extrapolant si les tensions géostratégiques persistent à des ruptures d'approvisionnement cumulé avec la hausse de prix pour 2023. Si les niveaux de stockage de gaz, notamment en France grâce au nucléaire, sont supérieures à la normale pour la saison, les très faibles livraisons de gaz russe pourraient obliger certains pays européens à des coupures cet hiver pouvant mettre en difficultés l'appareil productif et accroître le processus inflationniste. Selon le rapport de la banque mondiale en date du 15 septembre 2022, la hausse générale et simultanée des

taux directeurs en réponse à l'inflation accentuée le spectre d'une récession mondiale en 2023 et menace les économies de marché émergentes et en développement de crises financières qui engendreraient des dommages durables. Les investisseurs s'attendent à ce que les banques centrales relèvent les taux directeurs mondiaux à près de 4 % jusqu'en 2023, soit une augmentation de plus de deux points de pourcentage par rapport à leur moyenne de 2021. Toujours selon l'étude, si les perturbations de l'offre et les pressions sur les marchés du travail ne s'atténuent pas, ces hausses de taux d'intérêt pourraient porter l'inflation mondiale

sous-jacente (hors énergie) à environ 5 % en 2023, c'est-à-dire près du double de la moyenne sur cinq ans précédant la pandémie. Pour ramener l'inflation mondiale à un taux conforme à leurs objectifs, les banques centrales pourraient devoir relever les taux d'intérêt de deux points de pourcentage supplémentaires, d'après le modèle utilisé dans l'étude. Mais si cela devait s'accompagner de tensions sur les marchés financiers, la croissance du PIB mondial ralentirait à 0,5 % en 2023, soit une contraction de 0,4 % par habitant qui correspondrait à la définition technique d'une récession mondiale. Et pour conclure, « si la croissance mondiale ralentit

fortement et il est probable que le rythme s'accroisse à mesure que de nouveaux pays entrent en jeu. Je crains fort que cette tendance soit poursuivie, avec des conséquences prolongées et dévastatrices pour les populations des économies émergentes et en développement. Le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass, a déclaré le 20 septembre 2022.

2.- Les trois plus grands producteurs mondiaux qui sont les États-Unis, la Russie et le Qatar, plus de 15 000 barils/jour. Pour le gaz naturel, les plus grandes réserves mondiales sont détenues par les États-Unis avec 45 000 milliards de mètres cubes gazeux, l'Iran 35 000 milliards, le Qatar, plus de 15 000 milliards. La Russie possède aussi 6,4 % des réserves mondiales de pétrole et surtout des réserves de gaz naturel. L'Algérie est le second producteur mondial de gaz naturel après les États-Unis, mais elle est un pays exportateur au moment où la Russie est très fragile. Ses exportations sont pénalisées, étant fortement dépendantes des hydrocarbures (gaz et pétrole) qui représentent 20 % de la richesse produite (PIB) et 40 % des exportations. Selon le conseil Enerdata, l'Union européenne est le troisième plus gros consommateur d'énergie du monde derrière la Chine et les États-Unis. La consommation énergétique s'étant élevée à 1,3 milliard d'équivalent pétrole en 2021 contre environ 447 millions de tonnes équivalent pétrole en 2012, contre 2,2 milliards aux États-Unis la même année, pour 333 millions d'habitants. Plus de 70 % de l'énergie européenne disponible est d'origine fossile : le pétrole (36 %) et le charbon (11 %) ainsi que les autres sources renouvelables (53 %). Même si leur part dans la consommation d'énergie en Europe a diminué de 11 points de pourcentage depuis 1990. À l'inverse, les énergies renouvelables représentaient plus de la consommation finale dans l'UE en 2020, contre 12,2 % en 2012, et un objectif de 50 % d'ici 2030. Selon Eurostat, les principaux fournisseurs de l'UE en 2021 étaient la Norvège (20 %), les États-Unis (12 %), mais d'autres statistiques indiquent 8-9%, les États-Unis (12 %), le Qatar (4 %) tandis que le fournisseur était la Russie (12 %), mais avec de fortes tensions. Selon les pays consommateurs, l'Allemagne (66 %), la France (17 %), la Belgique (15 %), la Bulgarie (75 %), la Slovaquie (100 %), l'Estonie (93 %), la Finlande (100 %), la Lettonie et la République tchèque (100 %). D'autres pays dépendants comme les Pays-Bas (100 %), la France (17 %) grâce au nucléaire, l'Espagne (10 %), l'Algérie (un acteur dominant), et la Libye (100 %). Mais la Russie aussi dans une forte dépendance de l'Europe, car les exportations de l'Union européenne représentaient 52 % du total des exportations russes en 2014, et en 2021. Selon certains experts, l'Union européenne, une fois qu'elle aura vu un arrêt total, des livraisons de gaz russe serait fort dommageable pour de nombreux pays européens. Les alternatives existantes sont coûteuses, avec un pic im-

GÉTIQUES

# COOPÉRATION ENTRE L'EUROPE ET L'ALGÉRIE ?

able que le  
ure que de  
n récession.  
endance se  
nséquences  
es pour les  
nies émer-  
ent », a aler-  
oupe de la  
Malpass.

nds produc-  
i ont une  
étreole sont  
et l'Arabie  
-11 millions  
z tradition-  
erves mon-  
r la Russie,  
de mètres  
000 et le  
Russie pos-  
erves mon-  
out 17,3 %  
el. Elle est le  
dial de gaz,  
le premier  
de, l'écono-  
e parce que  
eu diversif-  
ndante des  
duits pétro-  
25 % de la  
57 % de ses  
société de  
européenne  
consomma-  
en volume,  
ats-Unis, la  
ue primaire  
d de tonnes  
2019 pour  
d'habitants,  
ats-Unis, la  
illions d'ha-  
de l'énergie  
st d'origine  
e, le gaz (22  
) dominant  
d'énergie,  
le mix en  
oints depuis  
gies renou-  
lus de 22 %  
le d'énergie  
re 16 % en  
% en 2030.  
ipaux four-  
2020/2021,  
) , l'Algérie  
stiques don-  
s (6%) et le  
plus grand  
avec 46-47  
disparités  
eurs de gaz  
, l'Italie (45  
, l'Algérie), la  
uie (85 %),  
de (97,6 %),  
ue tchèque  
sont moins  
ays-Bas (26  
e au nucléai-  
érie y étant  
Slovénie (9  
i se trouve  
ce vis-à-vis  
tations des-  
enne repré-  
ncore 47 %  
experts de  
diminution,  
vraisons de  
mmageable  
européens,  
mais étant  
flationniste

dû à l'envolée des prix des produits énergétiques mais également de bon nombre de produits alimentaires dont la Russie et l'Ukraine sont de gros exportateurs. Mais une telle situation provoquerait aussi des retombées très négatives pour la Russie, car ses exportations gazières vers l'Europe représentent à elles seules 15 % à 20 % du PIB russe. Et le plus grand gagnant dans ce conflit restent les Etats Unis d'Amérique qui sont autosuffisant en énergie avec des délocalisations vers les USA du fait du bas prix d'énergie.

■ **3** - La future stratégie européenne pour diminuer fortement sa dépendance au gaz russe, sera d'accélérer la transition énergétique et dans ce cadre l'Algérie possède de importantes potentialités pour approvisionner à travers les réseaux, mais supposant d'importants investissements. Faut d'anticiper, le risque est d'assister à des pénuries, à de grandes crises à venir, liées au réchauffement climatique et à la surconsommation des énergies fossiles. Aussi, le seul objectif pour le monde est d'accélérer la transition énergétique, le passage à une économie décarbonée devenant donc un véritable enjeu géopolitique où le gaz est perçu comme une « énergie de transition » indispensable, dans le cadre d'un mix énergétique. On relèvera aussi que si l'humanité est passée du charbon aux hydrocarbures, ce n'est pas parce qu'il n'y avait pas de charbon dont les réserves mondiales – elles dépassent les 200 ans, contre 40-50 ans pour le pétrole/gaz traditionnel – mais parce que grâce à la révolution technologique, sa rentabilité économique était devenue meilleure. Aussi s'agit-il de cerner le concept de transition énergétique, et cela implique de bien répondre à quatre questions essentielles. Premièrement, si l'humanité généralisait le mode de consommation énergétique des pays riches, il nous faudrait les ressources de 4 ou 5 planètes, d'où l'urgence d'une adaptation pour un nouveau modèle de consommation. Deuxièmement, la transition énergétique renvoie à des sujets autres que purement techniques, posant la problématique sociétale, autant que celle de la fiscalité énergétique influant sur le choix des allocations des ressources.

La transition énergétique suppose un consensus social, l'acceptabilité par les citoyens de la hausse à court terme du coût de l'énergie, mais profitable aux générations futures ; elle suppose des mécanismes d'accompagnement, car la question fondamentale est la suivante : cette transition énergétique, combien coûte-t-elle, combien rapporte-t-elle et qui en seront les bénéficiaires ? La transition énergétique est un processus long éminemment politique qui devrait être traitée loin de toute polémique politicienne, impliquant un nouveau modèle de consommation évolutif : par exemple, le téléphone portable, qui concerne des milliards d'individus dans le monde, suppose une recharge par l'électricité. D'autres besoins nouveaux pourront apparaître au fil des décennies, l'objectif stratégique étant d'éviter la précarité énergétique de la majorité des populations. Troisièmement, la transition énergétique doit être fondée



sur deux principes : la sobriété énergétique (efficacité énergétique), impliquant la maîtrise de la demande, la sensibilisation ; la formation pour forger de nouveaux comportements et donc un changement de culture. C'est dire qu'il faut de nouveaux réseaux, un nouveau système de financement par de nouvelles politiques publiques, agir sur la réduction des besoins énergétiques en amont en augmentant l'efficacité des équipements et de leurs usages (par exemple nouveaux procédés pour le BTPH, et moins de transport pour faire des économies d'énergie. Quatrièmement, le mix énergétique nécessitera d'adapter le réseau électrique aux nouveaux usages, aux nouvelles productions et besoins de consommations afin de garantir la continuité de la fourniture, et au meilleur prix.

■ **4.** - Sous réserve de sept conditions, l'Algérie horizon 2025/2027, pourrait doubler les capacités d'exportations avec une part entre 20/25% de l'approvisionnement de l'Europe.

La première condition concerne l'amélioration de l'efficacité énergétique et une nouvelle politique des prix renvoyant au dossier de subventions. La deuxième condition est relative à l'investissement à l'amont pour de nouvelles découvertes d'hydrocarbures traditionnels, tant en Algérie que dans d'autres contrées du monde ; La troisième condition, est liée au développement des énergies renouvelables (actuellement dérisoire moins de 1% de la consommation globale) devant combiner le thermique et le photovoltaïque le coût de production mondial a diminué de plus de 50% et il le sera plus à l'avenir où, avec plus de 3000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de

l'énergie solaire. La quatrième condition, selon la déclaration de plusieurs ministres de l'Énergie entre 2013/2020, l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 à des fins pacifiques, pour faire face à une demande d'électricité galopante. La cinquième condition, est le développement du pétrole/gaz de schiste, selon les études américaines, l'Algérie possédant le troisième réservoir mondial, d'environ 19 500 milliards de mètres cubes gazeux, mais qui nécessite, outre un consensus social interne, de lourds investissements, la maîtrise des nouvelles technologies qui protègent l'environnement et des partenariats avec des firmes de renom. La sixième condition, consiste en la redynamisation du projet GALSI, Gazoduc Algérie-Sardaigne-Italie, qui devait être mis en service en 2012 d'une capacité de 8 milliards de mètres cubes gazeux dont le coût étié estimé en 2012 à 3 milliards de dollars, ayant doublé depuis.

La septième condition est l'accélération de la réalisation du gazoduc Nigeria-Europe via l'Algérie d'une capacité de plus de 33 milliards de mètres cubes gazeux, mais nécessitant, selon les études européennes de 2020 environ 20 milliards de dollars contre une estimation de 11 milliards de dollars en 2011, et nécessitant l'accord de l'Europe principal client. Cependant, l'avenir appartient comme source d'énergie à l'hydrogène comme énergie du futur 2030/2040

En conclusion, la future stratégie énergétique affectera les recompositions politiques à l'intérieur des États comme à l'échelle des espaces régionaux. Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le long terme : seul le Conseil national de l'Énergie, présidé par le Président de la République, est habilité à tracer la politique énergétique future du pays.

## RÉFÉRENCES

- Le Pr Abderrahmane MEBOUL a été le chef de file de la délégation algérienne au sommet de la société civile des deux rives de la Méditerranée, le 24 juin 2019 à Marseille où il a présidé la Commission de la transition énergétique au sein de l'espace des 5+5. Il fut aussi à maintes reprises Directeur d'études pour la Sonatrach et le ministère algérien de l'Énergie (1974-1979, 1990-1995, 2000-2007, 2013-2015). Exemples de contributions et conférences du Pr A. Mebtoul sur les questions énergétiques : - « Sonatrach dans un environnement concurrentiel » texte du Pr Mebtoul paru dans la revue mensuelle en anglais Arab Oil Gas Magazine, juin 2003. - « Pour un nouveau management stratégique de Sonatrach », contribution à la prestigieuse École-HEC Montréal novembre 2012. - « Le Maghreb face aux enjeux géostratégiques », conférence devant le Parlement européen, octobre 2013. - « L'Algérie face à la transition énergétique mondiale », conférence au Sénat français, décembre 2013. - « La stratégie gazière en Algérie et le marché européen face à la concurrence internationale », revue internationale Gaz d'aujourd'hui, Paris, janvier 2015. « Quelle transition énergétique pour l'Algérie ? », Conférence devant le Forum mondial du Développement durable, Paris, mars 2017. - Audits opérationnels sous la direction du Pr A. Mebtoul, de 1974 à 2015 : - Bilan de Sonatrach-Ministère Industrie/Énergie, Alger- 1974-1976 assisté des cadres dirigeants de Sonatrach et d'experts nationaux, 7 volumes, 680 pages. - Pour un nouveau modèle de consommation des carburants ; audit assisté du bureau d'études Ernst & Young et des cadres dirigeants de Sonatrach, 2007, 8 volumes, 780 pages.

UN COLLOQUE DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT AU SAHEL ORGANISÉ À ALGER

## L'EX-CHEF D'ETAT DU NIGER, ISSOUFOU, ENCENSE LE RÔLE PIONNIER DE L'ALGÉRIE

L'Institut national des études de stratégie globale (INESG) a organisé il y a quelques jours, à Alger, un colloque regroupant des experts techniques pour le groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, afin de faire l'évaluation des stratégies menées pour résoudre les différentes crises dans cette région. Présidé par l'ancien chef d'Etat du Niger, Mahamadou Issoufou, ce panel, qui regroupe plusieurs experts africains, effectue sa première mission en Algérie, pour poursuivre les discussions de haut niveau déjà entamées. A l'ouverture des travaux, qui se sont déroulés en présence de chercheurs et professeurs algériens, le ministre des Finances nigérien et chef de la délégation, Abdallah Boureima, a énuméré les différents défis que la région du Sahel doit relever, à savoir la sécurité, la gouvernance, le climat et le développement. Dans ce sens, il a indiqué que "face à toutes ces crises, des stratégies ont été mises en place au sein des Etats concernés, aux niveaux régional et continental", soulignant la nécessité de "proposer d'autres pistes de solution pour résoudre ces crises et faire l'évaluation des stratégies menées dans le Sahel". Selon l'interlocuteur, "le bilan est mitigé malgré les différentes stratégies mises en place car les crises continuent et s'accumulent, avec toutes les conséquences humaines entre morts, blessés et déplacés". A cet effet, il a affirmé que l'Algérie a accumulé de l'expérience dans ce domaine et "est pionnière dans la résolution de beaucoup de crises, notamment sécuritaires". Le ministre nigérien a insisté sur quatre piliers fondamentaux qui composent cette mission, en l'occurrence "sécurité, renforcement des institutions, coopération régionale et financement".

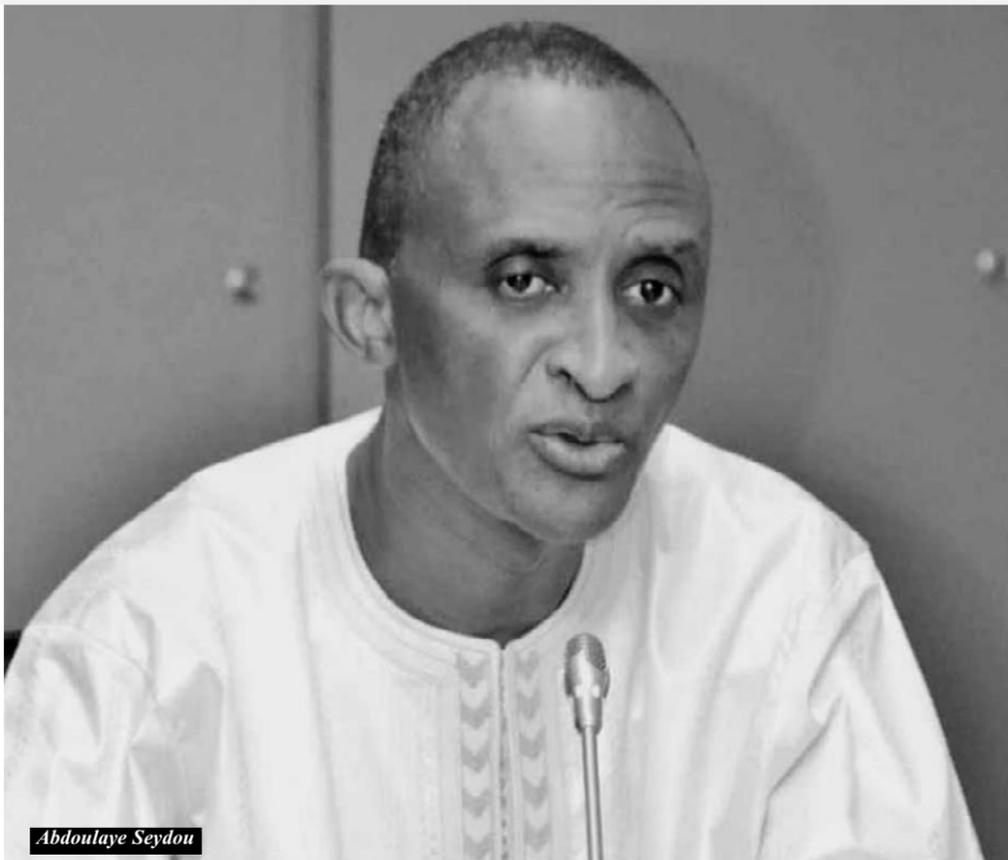
I.M./avec APS

NIGER :

# Le coordonnateur du mouvement de la société civile "M62" arrêté et placé sous mandat de dépôt

Abdoulaye Seydou est poursuivi pour publication d'un rapport accusant l'armée d'avoir tué des civils dans un bombardement en riposte à une attaque terroriste.

Le coordonnateur du mouvement de la société civile nigérienne "pour la souveraineté et la dignité du peuple (M62)", Abdoulaye Seydou, a été arrêté, lundi, puis placé sous mandat de dépôt au camp pénal de Kollo situé à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale Niamey. Il est poursuivi suite à la publication d'un rapport par son mouvement sur un bombardement mené par l'armée nigérienne, en octobre dernier, dans le département de Say (ouest), en riposte à l'attaque du poste de police de Tamou par des hommes armés. "Suite aux événements de Tamou en date du 24 octobre 2022, le mouvement M62 avait publié un communiqué dans lequel il accusait les Forces de défense et de sécurité d'avoir commis des massacres et des actes abominables sur des populations civiles", a indiqué Chaibou Moussa, Procureur de la République près le tribunal de grande instance hors de Niamey, lors d'un point de presse. "Devant la gravité des accusations contenues dans ledit communiqué, le ministère public a ouvert une enquête qui a débouché sur une poursuite sur la base de la loi sur la



Abdoulaye Seydou

cybercriminalité", a ajouté le procureur, précisant que le coordonnateur du "M62" avait été cité à comparaître devant le tribunal correctionnel pour des faits présumés de production et diffusion des données de nature à troubler l'ordre public ". En outre,

selon toujours Chaibou Moussa, suite à une enquête menée par la police de Tamou, une nouvelle charge de "complicité d'incendie" est retenue contre Abdoulaye Seydou. Le 24 novembre dernier, en réaction à une attaque terroriste contre le poste de police

de Tamou, l'armée nigérienne a bombardé un site d'exploration artisanale de l'or situé dans la commune de Tamou. Dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur a indiqué que le site en question servait de refuge aux terroristes qui y cachent leurs armes. Après une visite sur les lieux, les responsables du "M62" avait réfuté cette thèse, soutenant que l'armée a plutôt bombardé des civils à la recherche de l'or.

Composé de plusieurs organisations de la société civile nigérienne, le "M62" s'est fixé comme objectif de défendre la souveraineté et la dignité du peuple nigérien en extérieur exigeant, entre autres, le départ des troupes étrangères, notamment françaises, du Niger.

I.M.

I.M./avec A.A.

TUNISIE:

## Le syndicat des transports accuse les autorités de refuser le dialogue autour des réformes

Le secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (Uggt, centrale syndicale), Slaheddine Salmi, a accusé mardi les autorités tunisiennes de rejeter le dialogue en dépit de la situation difficile endurée par les entreprises de transport. C'est ce qui ressort d'une conférence de presse tenue par la Fédération générale du transport (syndicat) relevant de l'Uggt dans

la capitale, Tunis, la veille d'une grève générale de deux jours (25 et 26 janvier) dans le transport routier, maritime et aérien. Les salariés du secteur des transports publics exigent une revalorisation des salaires, ainsi qu'une meilleure visibilité s'agissant du sort et de l'avenir des entreprises publiques, en particulier celles du secteur des transports. «Les autorités ne cherchent pas à

réformer ces entreprises publiques, quand bien même elles connaissent parfaitement la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les entreprises de transport», a fait observer Salmi. Et le secrétaire général adjoint de l'Uggt d'ajouter : «Nous espérons que les négociations vont aboutir à un résultat positif, mais s'il n'y a aucune réponse favorable à nos revendications,

nous irons jusqu'à la grève». Selon des médias locaux, la séance de négociation entre le syndicat des transports et la partie gouvernementale, qui s'est tenue lundi soir, et a duré plus de dix heures, «s'est achevée sur un constat d'échec». Pour l'heure les autorités tunisiennes n'ont pas réagi aux déclarations de Salmi lors de la conférence de presse.

I.M.

## PAIX, SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT AU NORD-MALI Les communautés de Gao se concertent

I.M.Amine/avec L'Essor malien

Les participants ont fait une batterie de recommandations aux autorités pour que les populations des régions du nord puissent vivre en paix et en harmonie. Les différentes communautés de Gao se sont récemment rencontrées en vue de renforcer la paix, la sécurité, la cohésion sociale et le développement dans la région. La rencontre s'est déroulée en présence du chef de cabinet du ministre de la Réconciliation, de

la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, Mahamadou Dioura, du gouverneur de la Région de Gao, le général de brigade, Moussa Traoré et du président du Cadre de concertation, Ali Bady Maiga. Après quatre jours de travaux, le document de synthèse des discussions a été présenté par le chef de cabinet du ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Ac-

cord pour la paix et la réconciliation nationale. Dans ce document, les communautés ont exhorté les autorités à redéployer l'Armée dans toutes les régions du nord afin de lutter le terrorisme, les assassinats ciblés, les enlèvements, les braquages, les vols du bétail. Il a été aussi demandé aux autorités de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à l'impunité et pour faire en sorte que tous les auteurs, les com-

manditaires et les complices des crimes soient arrêtés et poursuivis en justice. Le recrutement des fils du terroir dans les corps des Forces armées et de sécurité a été aussi recommandé par les participants. Tout comme l'accélération du désarmement, démobilisation et réinsertion(DDR), la création d'emploi, la bonne distribution de la justice et la bonne gouvernance, le renforcement des patrouilles mixtes afin de contenir les activités criminelles.

Les participants ont également demandé l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, l'érection des cercles de Bourem et Ansongo en région dans le nouveau plan de découpage, la reconnaissance de la Nation à l'endroit des fils les plus méritants et l'accompagnement des populations et structures suite à la cessation des activités des ONG financées par la France.

CHAN-2022

# L'équipe algérienne entame sa préparation pour le quart de finale

**Les coéquipiers de Keddad enchaîneront par la suite des exercices avec ballon, alliant le contrôle, la passe et la maîtrise avant que le staff n'organise des oppositions de sept contre sept sur une partie du terrain...**

La sélection nationale algérienne de football A' a entamé, lundi, sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision de son important match de quart de finale contre la Côte d'Ivoire, prévu vendredi à 17h00 au stade Nelson-Mandela, pour le compte du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN-2022). La séance d'entraînement a débuté à 18h30 en présence de l'ensemble de l'effectif, à l'exception des joueurs Chouaïb Debbih et Ayoub Abdellaoui qui ont poursuivi le travail avec le préparateur physique et kiné Rémi Lancou, et le défenseur Hocine Dehiri qui est toujours en soins. Les deux joueurs du Mouloudia d'Alger ont enchaîné les courses et les premiers contacts avec le ballon, suscitant de bonnes sensations et éventuellement un retour rapide parmi le groupe.



Quant au reste de l'effectif, il a été soumis, par un temps glacial, à une série d'ateliers techniques dont le contenu est toujours différent et innovant que celui de la veille, concocté minu-

tieusement par Vincent Texier. Les coéquipiers de Keddad enchaîneront par la suite des exercices avec ballon, alliant le contrôle, la passe et la maîtrise avant que le staff n'organise des

oppositions de sept contre sept sur une partie du terrain. Pour sa part, l'entraîneur des gardiens de but, Mohamed Benhamou, a mis ses trois goalkeepers à l'épreuve de plusieurs exercices : coordination, appui, déplacements, explosivité et autre prise de balle. La séance, un peu plus allégée que d'habitude, a pris fin après une heure. Dans la soirée, les joueurs profiteront des soins et des séances de massage de l'équipe des kinés. Le programme réservé à l'équipe lors de la journée du mardi, sera axé sur le travail spécifique qui débute à 11h30. A 16h45, l'ensemble de l'effectif et le staff assisteront à une séance vidéo, avant d'entamer une autre séance d'entraînement, un quart d'heure plus tard. Dans la soirée, les joueurs bénéficieront de séances de soins et de massages.

R.S.

ABDELKADER AMRANI, NOUVEL ENTRAÎNEUR DE L'ASO :

## « Assurer le maintien en Ligue 1 et aller le plus loin possible en Coupe d'Algérie »

Le technicien algérien Abdelkader Amrani s'est engagé jusqu'à la fin de la saison avec l'ASO Chlef, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. « La direction du club s'est officiellement engagée avec l'entraîneur Abdelkader Amrani, de retour à la tête de la barre technique jusqu'à la fin de saison », a écrit l'ASO sur sa page Facebook officielle. Dans une déclaration sur la page de l'ASO Chlef, Amrani a indiqué que « son objectif est d'assurer le maintien de l'équipe en Ligue 1 Mobilis et

aller le plus loin possible en Coupe d'Algérie ». « Nous avons un groupe qui renferme des joueurs d'expérience et des jeunes. Cet aspect va faciliter ma mission, car j'ai déjà dirigé des joueurs dans l'effectif », a ajouté le successeur de Lyamine Bougherara. A l'issue de la phase aller de la Ligue 1 Mobilis, l'ASO Chlef occupe le 13<sup>e</sup> rang du classement avec un total de 17 points, soit à cinq unités du premier relégable. Dans un autre registre, Amrani (67 ans), qui avait passé de longues années à la tête de

l'ASO, a exprimé son souhait de voir son club bientôt de retour dans son antre de Mohamed-Boumezrag » pour atteindre sereinement ses objectifs, appelant les supporters à soutenir l'équipe dans ces moments difficiles. L'équipe de Chlef a repris les entraînements jeudi dernier, avant d'entamer un stage de préparation de 10 jours, ponctué par des matchs amicaux, en prévision de la reprise de la compétition prévue début février.

R.S.

MCA

## BENKHEMASSA ENGAGÉ POUR DEUX SAISONS ET DEMIE

Le milieu défensif algérien Mohamed Benkhemassa (29 ans), s'est engagé avec le MC Alger pour deux saisons et demie, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, ce lundi sur sa page officielle Facebook. Ayant résilié son contrat qui le liait avec la formation égyptienne d'Al-Ismaïly SC, Benkhemassa a décidé de retourner au championnat algérien après une première expérience à l'étranger sous les couleurs de Malaga FC (Espagne). Il s'agit de la première recrue hivernale pour le « Doyen », qui lorgne sur les deux internationaux A, le milieu offensif Ahmed Kendouci (ES Sétif) et l'attaquant Sofiane Bayazid (USM Khenchela). Par ailleurs, le MCA a annoncé dimanche la résiliation du contrat de l'attaquant

nigérian Victor Mbaoma, arrivé durant l'intersaison en provenance d'Enyimba (Div.1/Nigeria), mais qui n'a pu s'exprimer pleinement au sein du club algérois. Le MCA se trouve depuis 11 jours en stage à

Monastir en vue de la seconde phase de la compétition, qui débutera après la fin du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023) qui se déroule en Algérie (13 janvier-4 février). Au

terme de la phase aller, le MCA occupe la 3<sup>e</sup> place au classement avec 25 points, loin derrière le leader le CR Belouizdad, triple champion en titre (37 pts).

R.S.

CHAN 2022

## LE MATCH POUR LA 3<sup>E</sup> PLACE DÉLOCALISÉ AU STADE DU 19-MAI 1956 D'ANNABA

Le match pour la 3<sup>e</sup> place du 7<sup>e</sup> Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévu initialement le vendredi 3 février au stade Miloud-Hadefi d'Oran, a été délocalisé au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba (20h00), a annoncé le Comité local d'organisation (COL), lundi, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. "Au regard de la ferveur dont le public du stade du 19-Mai 1956 de Annaba a fait preuve depuis le début du CHAN, et sa présence en force aux matches en dépit des intempéries, le COL a introduit, auprès de la Confédération africaine (CAF), une demande pour transférer le match de classement pour la 3<sup>e</sup> place d'Oran vers Annaba, ce qui a été immédiatement accepté", a précisé la même source. Outre ce match de classement, l'enceinte d'Annaba abritera également un quart de finale, vendredi prochain, entre le Sénégal et le premier du groupe D (20h00). Une grande ferveur populaire s'est emparée de la ville d'Annaba depuis le début de la compétition, elle qui abrite les matchs du groupe B, clôturés dimanche soir, avec la qualification du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, adversaire de l'Algérie dans le premier quart de finale, prévu vendredi au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00). Le tableau des quarts de finale sera complété mardi avec le déroulement des derniers matchs des groupes D et E, prévus au stade Miloud-Hadefi d'Oran: Mauritanie-Mali (17h00) et Niger-Cameroun (20h00).

R.S.

CHAN 2022

## LES MALGACHES SURPRENNENT UNE NOUVELLE FOIS EN SE QUALIFIANT AUX DÉPENS DU SOUDAN

La sélection de Madagascar a poursuivi sa série de belles prestations et de surprises en se qualifiant en quart de finale du CHAN d'Algérie aux dépens du Soudan, défait sur le score éloquent de 3 buts sans réponse (3-0 première mi-temps) la soirée de lundi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée du groupe C de cette compétition continentale accueillie par l'Algérie du 13 janvier au 4 février. Les Malgaches ont dominé de bout en bout la partie méritant sans conteste la victoire tandis que le Soudan, vieux routier du CHAN, a quitté la compétition d'une manière imprévue paraissant avec un niveau inférieur à celui attendu de lui en dépit du soutien indéfectible du public constantinois. Le Soudan qui voulait démarrer avec force le match a reçu un but prématuré du Madagascar suite à une action collective conclue par l'attaquant Olivier qui s'est retrouvé face à face avec le gardien pour ouvrir facilement la marque. A la 23', le Soudan inscrit un but suite à une contre-attaque de Mohamed Abdelrahman qui est annulé pour hors-jeu. Peu après, une lutte pour le ballon dans la zone du Soudan est exploitée par le joueur malgache Solomampionona qui arrive par un joli et puissant tir à loger la balle dans les filets du gardien soudanais sidéré comme ses coéquipiers. Quatre minutes plus tard, Lalaina assomme les Soudanais en signant le troisième but des Malgaches qui creusent l'écart. Durant la seconde manche, le coach soudanais opère trois changements qui consolident sa défense et empêchent les Malgaches d'atteindre les buts mais les efforts physiques des Faucons de Jediane n'arrivent à menacer réellement le Madagascar qu'à la 67' lorsque le Soudanais Mohamed Abdelraham sort face à face avec le gardien de but malgache qui parvient admirablement à repousser l'assaut.

APS

ORIENTALISME

# L'égyptomanie du côté de chez Proust

**Tableau magistral de l'aristocratie française du début du XXe siècle, l'œuvre de Marcel Proust À la recherche du temps perdu reflète également une lubie oubliée de ce milieu social : une « égyptomanie » qui se reflète dans le choix des décors et des meubles, et jusqu'aux figures de style littéraires**



Lorsque j'ai commencé un long voyage qui allait durer plusieurs mois dans la lecture de l'œuvre exceptionnelle, en sept volumes, de Marcel Proust À la recherche du temps perdu, je ne pensais pas que l'une des choses qui allaient le plus me marquer dans cette œuvre qui se déroule dans le milieu de l'aristocratie française du début du XXe siècle allait être « l'égyptomanie » de l'auteur. L'Égypte apparaît dès le premier volume de la Recherche, Du côté de chez Swann quand le héros Charles Swann apprend que son amante Odette compte s'y rendre en voyage. Cette dernière partage son enthousiasme de visiter l'Égypte : « Oui, mon petit, nous partons le 19, on t'enverra une vue des Pyramides ». Mais la nouvelle provoque la jalousie maladive de Swann, surtout quand il apprend qu'elle y va avec Forcheville.

Cette expédition en Égypte n'était pas le pur fruit de l'imagination de l'auteur, car ces voyages dans la terre des Pharaons étaient effectivement prisés des Européens, et notamment des Français qui pouvaient se les offrir. Une conséquence logique de la campagne d'Égypte de Napoléon (1798) et de toute la production littéraire, scientifique et artistique qui s'en est suivie. Parmi les ouvrages qui ont le plus contribué à populariser cet engouement, on trouve le Voyage dans la Basse et la Haute Égypte, pendant les campagnes du général Bonaparte de Dominique Vivant Denon (1802). L'esprit de cette campagne et les sentiments qu'elle a suscités chez les Français sont présents chez Proust, quand il évoque, dans Le Temps retrouvé, septième et dernier tome de la Recherche, le début de la première guerre mondiale. Les aristocrates français mettent alors des vêtements inspirés de l'ancienne Égypte, pour retrouver l'esprit et le moral de la campagne de Napoléon, avec des chemises décorées aux motifs égyptiens, des jupes portées par-dessus leurs vêtements et des sandales ouvertes.

## UN DÉCOR POUR INTÉRIEUR ARISTOCRATE

Le décor de l'œuvre de Proust porte également l'empreinte de cette égyptomanie, notamment

dans les meubles qui ornent les pièces des différentes résidences. Là aussi, la Recherche se fait le miroir de son époque. Dans le catalogue de l'exposition du Musée du Louvre Égyptomania. L'Égypte dans l'art occidental de 1730 à 1930 de 1994, on découvre en effet comment l'industrie française du meuble a été influencée par cette culture. Des commodes, des chaises et des tables ont été confectionnées avec des têtes de pharaons en bronze ou taillées dans le bois. De même, une nouvelle couleur intitulée « terre d'Égypte » — un rouge orangé — a vu le jour, en plus de la couleur « brun momie », un brun rouge. On retrouve également cette forme d'égyptomanie dans le troisième tome de l'œuvre, Le Côté de Guermantes, comme dans cet extrait où Madame de Guermantes s'extasie sur des meubles d'inspiration égyptienne :

— Mais comment, s'écria avec une extraordinaire vivacité la duchesse, vous savez que c'est nous qui avons cédé à Gilbert (elle s'en repentait amèrement aujourd'hui !) toute une salle de jeu Empire qui nous venait de Quiou-Quiou et qui est une splendeur ! Il n'y avait pas la place ici où pourtant je trouve que ça faisait mieux que chez lui. C'est une chose de toute beauté, moitié étrusque, moitié égyptienne...

— Égyptienne ? demanda la princesse à qui étrusque disait peu de choses.

— Mon Dieu, un peu les deux, Swann nous disait cela, il me l'a expliqué, seulement, vous

savez, je suis une pauvre ignorante. Et puis au fond, Madame, ce qu'il faut se dire, c'est que l'Égypte du style Empire n'a aucun rapport avec la vraie Égypte, ni leurs Romains avec les Romains, ni leur Étrurie...

L'influence exercée par cette culture transparaît également dans les figures de style utilisées par Proust, quand il compare un nez aux pyramides de Gizeh ou parle d'une formulation compliquée comme les hiéroglyphes. Dans le troisième tome, le narrateur compare ses sentiments à l'égard de la célèbre actrice Berma qui tendent à faiblir, aux momies égyptiennes qui ont besoin de tous les biens de leur vie ici-bas pour conserver leur aspect dans l'éternité. Dans un autre passage, il compare le beau visage de Mme de Guermantes à celui d'une « ancienne divinité égyptienne ». On retrouve la référence aux traits d'une divinité égyptienne dans le dernier tome, mais dans sa version momifiée cette fois, pour décrire le visage de Legrandin mort.

## UN TERRE BIBLIQUE

Proust, bien que baptisé, avait des origines juives du côté de sa mère. La présence de personnages juifs dans le roman est en lien avec l'affaire Dreyfus qui commence en 1894 et se poursuit jusqu'en 1906. De même qu'elle divise la société française, elle divise également les personnages de l'œuvre, à tel point que le personnage d'Albert Bloch, ami du narrateur, mais peu apprécié par les parents de ce dernier, évite d'afficher sa

religion en public. Et lorsqu'un juif fait son entrée dans une des soirées de l'aristocratie française, le narrateur compare son sentiment d'exil à celui de l'exode des juifs d'Égypte dans le désert. Dans le dernier tome, Proust emprunte sa métaphore à la fois à l'Égypte de l'Ancien et du Nouveau Testament en évoquant le changement de situation de la duchesse de Guermantes :

En réalité, elle, la seule d'un sang vraiment sans alliage, elle qui, étant née Guermantes, pouvait signer : « Guermantes-Guermantes » quand elle ne signait pas : « La duchesse de Guermantes », elle qui à ses belles-sœurs même semblait quelque chose de plus précieux, comme un Moïse sauvé des eaux, un Christ échappé en Égypte, un Louis XVII enfui du Temple, le pur du pur, maintenant sacrifiant sans doute à ce besoin héréditaire de nourriture spirituelle qui avait fait la décadence sociale de Mme de Villeparisis, elle était devenue elle-même une Mme de Villeparisis.

Au-delà de l'Égypte antique, l'Égypte contemporaine de l'œuvre de Proust — celle du canal de Suez — y est également présente. Un des personnages de la Recherche qui illustre le mieux cet aspect est le marquis de Norpois, diplomate et contrôleur de la dette en Égypte. Comme d'autres personnages du roman, le marquis achète des actions dans la Compagnie du canal de Suez, détenue alors principalement par des actionnaires britanniques

et français. L'égyptomanie dans À la recherche du temps perdu apparaît bien ainsi comme le reflet de ce qui se passait dans certaines couches de la société française. Mais Proust souligne tout de même à sa manière que cette tendance relève surtout de l'effet de mode et ne signifie en rien une véritable connaissance de la civilisation égyptienne ou de l'art qu'elle a produit. Ainsi, ses personnages ne semblent pas faire la différence entre art égyptien, romain ou n'importe quel art antique, comme il apparaît dans le troisième tome, Le côté de Guermantes, lorsque la duchesse de Guermantes évoque son goût pour le mobilier égyptien :

J'avoue que le style Empire m'a toujours impressionnée. Mais, chez les Léna, là, c'est vraiment comme une hallucination. Cette espèce, comment vous dire, de... reflux de l'expédition d'Égypte, et puis aussi de remontée jusqu'à nous de l'Antiquité, tout cela qui envahit nos maisons, les Sphinx qui viennent se mettre aux pieds des fauteuils, les serpents qui s'enroulent aux candélabres, une Muse énorme qui vous tend un petit flambeau pour jouer à la bouillotte ou qui est tranquillement montée sur votre cheminée et s'accoude à votre pendule, et puis toutes les lampes pompéiennes, les petits lits en bateau qui ont l'air d'avoir été trouvés sur le Nil et d'où on s'attend à voir sortir Moïse, ces quadriges antiques qui galopent le long des tables de nuit...

Traduit de l'arabe par Sarra Grira

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE MEDEA  
DAIRA DE BERROUAGHIA  
COMMUNE DE BERROUAGHIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°...../2023**

**N° Fiscal de la Commune 098426475028415**

Dans le cadre du PCD 2022, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Berrouaghia lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert Avec exigence des capacités minimales pour la Réalisation de l'opération :

**العملية : التهيئة الحضرية بحى حنطابى بالبرواقية**

-Les Entreprises ou Sociétés qualifiées dans ce domaine et intéressées par cet avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges auprès du de l'APC de Berrouaghia cellule des marchés contre paiement d'une somme de 5.000.00 DA.  
-Les offres doivent être adresser à Monsieur le Président d'APC de Berrouaghia, selon le cahier des charges (le dossier de candidature- l'offres technique et l'offre financière) accompagné des documents exigés présentées comme suit :

**Dossier de candidature**

- Déclaration de candidature (attention : pour les documents mentionnés dans la déclaration de candidature, elle n'est demandée qu'au titulaire du marché, qui doit la remettre dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de sa notification - conformément à l'article 69 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés Publiques et des délégations de service public sont les suivantes : CNAS, CACOBATH, CASNOS - Registre du Commerce électronique - Attestation de Dépôt Légal au Compte de la Société 2021 -numéro d'identification Fiscale).
- Déclaration de probité remplie, renseigné et signé.
- Documents relatifs aux délégations permettant aux personnes d'engager l'entreprise.
- certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 05 et plus (activité principale travaux batiment ou travaux publics).
- Les bilans financiers pour les années --2019 -2020-2021 accompagné par C20 y compris le chiffre d'affaires la moyenne du chiffre d'affaire des 3 dernières années doit obligatoirement égale ou supérieure à 13.000.000.00 DA.
- La liste des capacités humaines jointe aux attestations des organismes de sécurité sociale CNAS, CACOBATH, CASNOS
- listes des salariés visé auprès de la CNAS a jours ou état des mouvement des salariés ou déclaration d'affiliation ou attestation d'affiliation ou mise a jour CNAS en cours de validité porte le nombre des salariés, y compris les diplômés des cadres et des techniciens .
- Référence professionnelles justifiées au moins par 03 attestations de bonne exécution des travaux similaire comportant le montant. délivrées par les maitres d'ouvrages des 05 dernières années
- listes des moyens matériels justifiés par les cartes grises ou carte jaune accompagnée par les attestations d'assurances en cours de validité a la date de dépôt des offres. ainsi qu'un PV de constat du huissier en cours de validité ( pour le matériel mobile et immobile dressé par un constat judiciaire pour l'année 2023 en cours et aucune procuration n'est accepté)
- Le planning de réalisation cachète et signé par l'entreprise.

**Offre technique**

- Le cahier des charges rempli, date et signé par le soumissionnaire et doit comporter la mention manuscrite « lu et acceptée »
- La déclaration a souscrire paraphée, remplie et signé
- Toute pièces permetant d'évaluer l'offre technique : Mémoire technique justificatif obligatoire selon l'article n° 78 du décret présidentielle 15-247.

**Offre financière**

- La lettre de soumission paraphée, renseigné et signé.
- Le bordereaux des prix unitaire dument paraphée, renseigné et signé.
- Devis quantitatif et estimatif dument paraphée, renseigné et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière devront placées dans des enveloppes séparées et bien fermées, chacune d'entre elles indiquant le nom de l'entreprise, la référence de l'appel d'offres et son objet, et comportant la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » Selon les cas, ces enveloppes sont placées dans une autre enveloppe, bien fermée et anonyme, et déposée au secrétariat du Président de l'APC de la commune de Berrouaghia, portant la mention :

Il ne peut être ouvert que par la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° ...../2023**

**العملية : التهيئة الحضرية بحى حنطابى بالبرواقية**

- La date limitée de dépôt des offres et fixé à 10 jours a compté de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP à 11.00 h.
- l'ouverture des plis s'effectuera le jour de la date limite des dépôts des offres à 11.00h au siège de la commune de Berrouaghia.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 Mois à compter de la date limite des dépôts des offres.
- les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis (le cachet de l'entreprise et obligatoire)

L'EXPRESS DU 25/01/2023 ANEP : N° 2316002069

Sur page Facebook:  
**L'EXPRESSDZ**

**L'EXPRESS**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - LUNDI 19 DECEMBRE 2022 - PRIX 20 DA - Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ELLE S'ADJUGE LA COUPE  
DU MONDE FACE A LA FRANCE  
**L'ARGENTINE  
SUR LE TOIT  
DU MONDE**

MESSI

Contactez le service pub au  
numéro de téléphone/ fax  
: 023.70.99.92

# L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...  
Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : **023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : [redaction.mehdaoui1969@gmail.com](mailto:redaction.mehdaoui1969@gmail.com)

Suivez-nous sur :  
[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)  
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

# Vu de Suisse/Réforme des retraites : comment Macron va-t-il s'en sortir ?

**Le succès du rassemblement du jeudi 19 janvier contre le projet de réforme des retraites oblige Emmanuel Macron à agir. Le quotidien suisse "Blick" propose trois scénarios et un indice de probabilité.**

**A**ccélérer. Caler. Négocier. Les possibilités d'Emmanuel Macron face à la mobilisation sociale massive déclenchée par son projet de réforme des retraites se résument à ces trois verbes. Rien de surprenant en soi. Mais pour chacune de ces options, tout peut aussi dépendre des modalités d'action et des choix effectués par le chef de l'État français qui présentait, ce vendredi 20 janvier, ses vœux aux armées. Avant d'être à nouveau défié dans la rue ce samedi [21 janvier] par la "Marche pour les retraites" de La France insoumise, de Jean-Luc Mélenchon. Explications.

## PREMIÈRE OPTION : ACCÉLÉRER ET IMPOSER SA RÉFORME

Emmanuel Macron n'est pas en première ligne sur ce dossier de la réforme des retraites. Il est celui qui bat la mesure et tranche, mais l'intendance et le suivi du dossier au quotidien incombent à la Première ministre, Elisabeth Borne, haute fonctionnaire autrefois proche du Parti socialiste. Pourquoi cette précision ? Parce que s'il choisit d'accélérer, en mobilisant la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale et en s'assurant du soutien de la soixantaine de députés des Républicains pour faire voter son texte au printemps, le président français va envoyer au feu sa chef de gouvernement. C'est elle qui devra verrouiller le texte, une fois le débat parlementaire engagé, d'abord à l'Assemblée (qui a en France le dernier mot) puis au Sénat. Le casting est pour cela assez



bon : Elisabeth Borne est pugnace. Elle a, en plus, l'avantage de ne pas avoir de fief électoral à défendre, même si elle a été pour la première fois élue députée du Calvados en juin 2022. Mais elle a un énorme problème : son manque de charisme, sa raideur, sa méconnaissance de la France profonde (même si elle a grandi en Normandie), son manque de réseau politique. L'accélération est néanmoins possible, d'autant qu'en cas d'impasse parlementaire l'article 49.3 peut permettre au gouvernement de passer en force en engageant sa responsabilité. Le calendrier d'une réforme des retraites qui entrerait en vigueur d'ici à l'été sera alors tenu. Mais Emmanuel Macron n'aura plus qu'une solution pour achever son quinquennat : se rapprocher de la droite. Il pourrait même être tenté de nommer un Premier ministre issu de ce camp politique. Pour ses détracteurs, la "trahison" de cet ancien collaborateur du président socialiste François Hollande serait alors totale. Ceux

qui estiment qu'une réforme est indispensable n'auraient plus qu'à espérer que le calme social revienne après la tempête. Pronostic : 7/10. - Le baromètre sera la prochaine manifestation des syndicats annoncée pour le 31 janvier et la paralysie, ou non, du pays par les grèves.

## DEUXIÈME OPTION : CALER, ET EN TIRER LES CONSÉQUENCES

C'est juste impensable, vu l'importance que le président français accorde à cette réforme qu'il présente comme "indispensable" pour sauver le modèle social français, qui accumule les déficits et nourrit l'endettement. Mais en politique, on le sait, rien n'est impossible. Un scénario permettrait à Emmanuel Macron, aujourd'hui dos au mur face au million de manifestants de ce jeudi 19 janvier, d'être cohérent et fidèle à sa promesse de référendum : le retrait du projet actuel et le retour aux urnes. En théorie, deux choix s'offrent à lui dans ce

cas. Le premier choix est celui de la dissolution de l'Assemblée nationale. Possible. Immédiat. Imparable. Avec, en ligne de mire, l'hypothèse d'une possible cohabitation si le camp présidentiel devait être battu. On sait que les Français ont, dans le passé, plutôt bien supporté la coexistence d'un président issu d'un camp et d'une majorité issue de l'autre. Ce fut le cas de la cohabitation Mitterrand-Chirac entre 1986 et 1988. Puis à nouveau avec Chirac-Jospin de 1997 à 2002. Dans les deux cas, le président sortant en a été le vainqueur, puisqu'il fut réélu. Sauf qu'Emmanuel Macron, lui, ne peut pas se représenter après deux mandats. Reste l'autre hypothèse : un référendum sur quelques réformes clés, dont celle des retraites. La Constitution donne au chef de l'État le pouvoir de consulter directement les électeurs. Macron miserait ainsi sur une présumée majorité silencieuse qui accepte le changement mais n'ose pas le défendre dans la rue. Le risque, c'est que ce vote se

transforme en plébiscite pour ou contre lui. Mais après tout, n'est-ce pas déjà le cas dans le dossier des retraites ?

Pronostic : 4/10. - Tout va dépendre des sondages d'opinion très précis qui sont sans doute sur le bureau présidentiel, à l'Élysée, et aussi du contexte international qui peut permettre à Macron de jouer "c'est moi ou les extrêmes".

## TROISIÈME OPTION : NÉGOCIER, ET DÉSAVOUER SA PREMIÈRE MINISTRE

Il est encore trop tôt pour que cette option soit prise au sérieux. Mais après tout, pourquoi ne pas mettre les syndicats et les partenaires sociaux au pied du mur et leur dire : "L'avenir des retraites, c'est vous. À vous de jouer."

En France, où la politique ignore le plus souvent la concertation et où les décisions tombent d'en haut, ce choix serait audacieux. Il aurait pourtant du sens. Macron et son gouvernement fixeraient les paramètres avec leurs interlocuteurs. Un nouveau calendrier serait acté. Un négociateur indépendant et respecté serait nommé, en lien par exemple avec le Conseil national de la refondation, créé... par le même Macron.

Ce choix reviendrait à désavouer la Première ministre, Elisabeth Borne. Et alors ? Pour Emmanuel Macron, son renvoi n'aurait pas de conséquences politiques, car celle-ci n'a pas de troupes. Pas sûr d'ailleurs que l'intéressée abandonne. Elle pourrait défendre son maintien sur le thème de la transformation sociale indispensable. Impératif : si ce choix est fait, il faut aller vite. Avant que toute discussion ne devienne impossible et que la rue réclame la tête du gouvernement.

Pronostic : 4/10. - Mais peut changer rapidement. Les syndicats, qui ont retrouvé leur crédibilité avec cette bataille, gagneraient dans cet exercice une image de responsabilité.

« Blick », quotidien suisse

## Impasse au Liban : Des députés dorment au Parlement pour forcer l'élection d'un président

Depuis cinq jours, deux élus issus du mouvement de contestation contre la classe politique tiennent un sit-in à l'intérieur de l'hémicycle pour réclamer une séance ouverte du Parlement pour élire un chef de l'État, dont le poste est vacant depuis près de trois mois. En plein effondrement financier et économique depuis plus de trois ans, et en proie à une crise politique et institutionnelle majeure, le Liban est sans chef d'État depuis la fin du mandat de Michel Aoun, le 31 octobre dernier. Malgré l'organisation de 11 séances parlementaires prévues à cet effet, les députés ont échoué à élire un nouveau président de la République, faute de majorité et de consensus entre les partis autour d'un candidat. À

chaque séance, à l'issue du premier tour de scrutin, les élus appartenant au camp du Hezbollah provoquent un défaut de quorum pour empêcher un deuxième vote. C'est pour tenter de conjurer ce cercle vicieux que deux des treize députés issus du mouvement de contestation né en 2019 contre la classe gouvernante ont pris une "initiative sans précédent", écrit le quotidien libanais L'Orient-Le Jour. Après la dernière séance en date, qui a eu lieu le 19 janvier, Melhem Khalaf et Najat Saliba ont entamé un sit-in à l'intérieur même de l'enceinte du Parlement "pour réclamer la tenue d'une réunion parlementaire ouverte, durant laquelle les tours se succéderaient jusqu'à l'élection d'un chef de l'État".

### PAS DE PERCÉE EN VUE

Concrètement, les députés campent et dorment dans l'hémicycle. La journée, ils "doivent se contenter de cinq heures de courant" comme l'ensemble des habitants du pays, qui connaît une crise de l'énergie sans précédent. Le soir, "ils utilisent la lumière de leurs téléphones, une bougie ou des batteries externes", explique un député indépendant. Après avoir pris "une douche à l'eau froide", les deux députés dorment chacun sur un canapé, explique une source parlementaire à L'Orient-Le Jour. Depuis le début de leur sit-in, de nombreux députés contestataires, indépendants et de l'opposition au Hezbollah qui, eux, soutiennent le sit-in "du bout des lèvres", explique le journal dans un autre article,

ont rendu visite à leurs collègues. Mais aucune percée ne semble pointer à l'horizon. Dans une interview à la presse, le président du Parlement libanais, Nabih Berry, allié du Hezbollah, a balayé l'éventualité de tenir des séances ouvertes, assurant qu'il en convoquera dès qu'il jugera "opportun de le faire". Lors des onze dernières séances, les députés du camp mené par le Hezbollah ont systématiquement voté blanc, faute d'accord sur un candidat au poste de président que se disputent Sleiman Frangié et Gebran Bassil, leaders de partis chrétiens alliés au parti pro-iranien. En face, les opposants au Hezbollah n'arrivent pas à assurer une majorité autour de leur candidat, Michel Moawad.

Courrier international

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2				■						■	
3											
4										■	
5											
6	■										
7											
8											
9											
10											

**horizontalement**

- 1- On ne lui pardonne pas la faute des autres.
- 2- Due à Pindare - Orifice - Personnel.
- 3- Se rapporte à une classe de vertébrés aériens.
- 4- Restent après le coup - Pour ici.
- 5- Sont sorties après le spectacle - Juge d'Israël.
- 6- Chef de tribu - 40 ares et demi en Angleterre.
- 7- D'un auxiliaire - Incursion rapide chez l'adversaire.
- 8- Au-dessus de nos têtes - Etroite.
- 9- Ils préféreraient la langue d'oc.
- 10- Eut de fréquentes éruptions - Le roturier le payait à son seigneur.

**verticalement**

- 1- Arme de l'étrangleur.
- 2- On pouvait y entendre poètes et musiciens - N'est pas également favorable à tous.
- 3- Évitez de la compromettre si vous tenez à votre popularité.
- 4- Dangereux s'ils sont bien ajustés - Importuna vivement.
- 5- Auxquelles on a ôté le superflu.
- 6- Inviter à repasser ! - Remplace le pont.
- 7- Sur le volet ils sont les meilleurs - Erre.
- 8- Fais le serf - Frère aîné de Moïse.
- 9- Masse arrondie de cellules sécrétrices.
- 10- Avoir des rapports de similitude.
- 11- Elle est en douze chants - Direction.

**4x4** Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

<b>Pillonage</b>	<b>Bazané</b>
<b>Pillonage</b>	<b>Basané</b>
<b>Pillonage</b>	<b>Bassané</b>
<b>Pillonage</b>	<b>Basané</b>
<b>Desquation</b>	<b>Devergondage</b>
<b>Désquation</b>	<b>Dévergondage</b>
<b>Descation</b>	<b>Dévergondage</b>
<b>Dèsquation</b>	<b>Dévergonndage</b>

COMMENTS HABILLÉ	ÉLÉPHANT DE DISNEY PLUIE DILUVIENNE	SANS HÉSITER	DURE AU TOUCHER MATIÈRE D'ALLIANCE	GÉMIT (SE) HISSÉ	ABDOMEN IL SOIGNE LES CARIES	SAINTE ABRÉGÉ
		TRANCHES FARCIES INSTRUMENT À CORDES				
PILONNAGE COIFFURE ORIENTALE						
			NARINE DE BALEINE CERTAINE			CONSIDÉRÉS
BOÎTES À AUMONES ENZYME				FAIT ÉRUPTION BOUGONNEMENT		
		IL SE LÈVE CHAQUE MATIN CHEVALIER AMBIGU			QUI EST À TOI TITRE DE NOBLESSE	
JEU PUBLIC DU HASARD	PRÉFIXE DE NOUVEAUTÉ QUI SAVENT TOUS		VÊTEMENTS DE MAGISTRATS DODUS			BIEN SIGNIFICATIFS
		DÉRANGÉE MOUSSEUSES			BOULOT DE FACTEUR MOT DE LIAISON	
GARNIR D'EXPLOSIFS PREMIÈRE PAGE			ENGENDRÉES AU REVOIR ITALIEN			
		CELLULE ÉTROITE CRIBLÉ			MARCHE DIEU SOLAIRE	
CHIMÈRE RELIGION DES MUSULMANS					DÉSERT CALLOUTEUX BRUXELLOIS	
			12 MOIS POUR MOI		VILLE DE SUISSE TOUT PRÈS	
RÉCEPTION OFFICIELLE MARQUE DE DÉDAIN					CHAMPION ÉQUIPE DES TROUPES	
	IMPAYÉ ASSASSINES		SCINTILLEMENT AMI DE DAGOBERT			RÉCIPIENT À ANSE
SAISONS CHAUDES NATIONS UNIES			EXPATRIÉS BOUQUINES			
		PERSONNEL FÉMININ APPARU			TOUCHÉE PERSONNEL	
CONTRACTIONS NERVEUSES CROCHET DE BOUCHER					PERROQUET COLORÉ	
			BEAUX PAYSAGES			APPRIIS

## BIFFE-TOUT

**EN 8 LETTRES :**  
Fleuve de l'est algérien

ANTHRACITE	KETCHUP	PYXIDE
BUCAREST	KILO	QUARTZ
CAGEOT	KOHOL	RADJAH
CAGIBI	LAÏCISTE	RENTE
COHORTE	MARABOUT	RHUME
CRACK	MEETING	SAÏDA
DIRECTORAT	MODESTIE	SESSILE
DIVORCE	MYSTIFIER	STÉROÏDE
DRAGON	NASEAU	SULFURER
ESSE	NEURINOME	TALON
ÉTAMINE	NUIT	TÉGUMENT
ÉTYMOLOGIE	OBÉLISQUE	UPPERCUT
FÉODAL	OBOLE	UTOPIE
FIGUE	ONCOTIQUE	VANTARDISE
FLEURON	ORTEIL	VARICE
GLYCOSURIE	OUBANGUI	VIEUX
GUELMA	PAVLOV	ZOOTECNIE
JAKARTA	PISTON	
JAPON	POLYGAME	
IONIQUE	PRESTO	

E	I	R	U	S	O	C	Y	L	G	E	T	I	R	H	T	N	E	P	V
T	M	S	L	B	M	P	E	T	E	N	S	P	D	E	E	E	U	O	A
Y	X	O	O	A	A	E	S	U	O	M	R	T	C	R	T	N	I	N	
M	U	L	D	V	I	E	E	P	Q	E	A	R	E	S	A	C	N	T	T
O	E	U	L	E	R	C	A	T	S	N	O	R	I	R	O	G	N	E	A
L	I	O	T	A	S	J	I	T	I	V	O	D	A	T	O	E	O	E	R
O	V	U	C	O	K	T	O	S	I	N	R	J	I	B	M	I	T	N	D
G	C	U	A	O	P	L	I	D	T	O	G	Q	G	U	O	A	D	R	I
I	B	A	H	E	A	I	C	E	N	E	U	Y	G	U	M	U	A	E	S
E	A	O	G	D	S	O	E	O	B	E	E	E	C	I	E	D	T	S	E
T	L	N	O	E	H	A	U	A	E	P	T	L	N	A	J	L	A	O	E
A	U	E	T	O	O	B	N	M	T	S	U	E	I	A	G	I	M	P	I
R	F	P	R	H	A	T	O	U	U	R	N	H	S	D	I	O	A	N	
O	L	T	P	N	R	N	U	L	E	O	A	E	C	A	S	L	B	Z	H
T	E	I	G	E	I	A	F	O	R	C	D	K	E	T	Y	E	T	I	C
C	A	U	E	R	R	U	C	U	T	I	I	M	A	G	E	R	S	R	E
E	I	L	U	T	R	C	E	I	X	S	U	R	A	J	A	K	A	U	T
R	S	E	O	E	R	L	U	Y	T	H	I	M	A	U	S	C	G	E	O
I	N	S	R	N	F	O	P	T	R	E	E	P	Q	V	K	I	L	O	O
D	O	B	E	L	I	S	Q	U	E	M	Y	S	T	I	F	I	E	R	Z

### SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

**MOTS FLECHES**

**HORIZONTALLEMENT**  
DISSERTATIONS - ROTTERDAM - GI - RAI - ECARLATE - IRAS - PEINANT - ILES - AUSTRIE - LESES - AMENES - JE - EGEE - AS - UT - MINA - VIN - OSE - REVERIES - VIE - NO - ENNEMIS - OTITE - TRAFICS - RUSTRES - FIS - USES - RE - SE - TE - OS - PIEDESTAL - ON - NEO - RESIDE - GNOU - LU - AGIT - HEBERGE - SIENS.

**VERTICALEMENT**  
TIRAILLEMENT - SONGE - SOIRÉE - IVOIRES - NB - EST - ASSENE - TUS - NOE - ETES - EGAREES - PEUR - GRAC - ASE - IN - TRIO - TRAPU - EVENTREE - LE - CADRE - ISERE - DRU - TALISMAN - MASSEE - AIMANTES - VIF - ESSAI - TARN - OISIF - TIGE - INGENIEUSE - CITADIN - SI - TESTE - OSSELETS.

**MOTS CROISES**

**HORIZONTALLEMENT**  
1- RENCONTRENT. 2- AMELIORA - AR. 3- COTIE - ICI. 4- CU - ESPRITS. 5- OVIN - SENE. 6- MONTS - GEMME. 7- MIE - EON - IS. 8- ORDO - BEAUX. 9- ISSU - INES. 10- ENTE - SALIRA.

**VERTICALEMENT**  
1-RACCOMODE. 2- EMOUVOIR. 3- NET - INEDIT. 4- CLIENT - OSE. 5- OIES - SE. 6- NO - PS - OBUS. 7- TRIREGNE. 8- RACINE - AIL. 9- ITEM - UNI. 10- NA - MIXER. 11- TRI - LES - SA.

**4x4** - Mangeaille - Prohibitionniste - Marinade - Panhellénisme

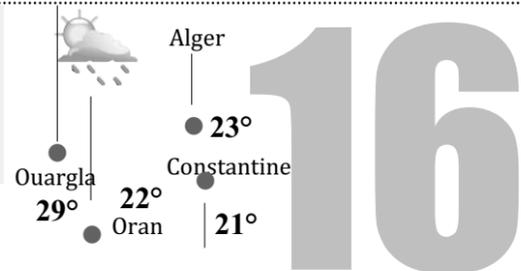
**BIFFE-TOUT : DJEBBAR**

## L'APOCE suggère la mise en place d'un code barres

Le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a suggéré la mise en place d'un code barres pour mettre fin à la fraude et à la falsification des bijoux en or. Mustapha Zebdi a suggéré de marquer les bijoux en or au laser (Code-barres) grâce à un symbole impos-

sible à imiter ou à répéter, un procédé utilisé dans plusieurs pays, y compris arabes, qui contribue à limiter la falsification des bijoux en or et à garantir une offre de produits conformes. Ce marquage au laser réduit également le vol, puisque le bijou sera enregistré électroniquement au nom du propriétaire, ce qui est un facteur important pour

réduire le phénomène de falsification de factures. « Nous exigeons sa mise en œuvre, d'autant plus que nous cherchons à généraliser le code barres sur les produits alimentaires, même simples, comme une boîte de biscuits, sans parler des matériaux coûteux qui font l'objet de fraudes et de vols », a expliqué le même responsable.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:18	12:59	15:44	18:04	19:31

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 25 JANVIER 2023 // N°480 // PRIX 20 DA

## MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE

### Plaidoyer pour la mise en place d'un cadre juridique

**La médecine complémentaire fait appel à des formes thérapeutiques dont certaines sont reconnues par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)...**

La vice-présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Hasna Amina Messaid, a révélé hier que l'institution a lancé une réflexion devant aboutir à des orientations destinées à la mise en place d'un cadre juridique réglementant la médecine complémentaire. La même responsable a souligné que le Conseil "s'attelle à développer les idées et orientations nécessaires devant servir de base pour l'élaboration de propositions, afin de réglementer la médecine traditionnelle. Selon elle, cette ren-



contre est "le début d'une série d'autres visant à l'élaboration d'analyses profondes sur l'ampleur de ces pratiques, parfois exercées par des personnes non qualifiées. Elle a ajouté que l'importance est de doter ce type de soins d'une législation à même

d'en encadrer l'exercice". Messaid a fait état de non-respect des conditions essentielles pour pratiquer toute discipline, notamment en l'absence d'une loi. Elle a en outre mis l'accent sur «le besoin urgent d'étudier en profondeur cette activité au vu de

son développement remarquable dans notre pays». Etant un organe constitutionnel dont la mission est d'étudier et d'évaluer la plupart des questions liées aux aspects économiques, sociaux et environnementaux, le Cnese a inscrit «l'étude de ce phénomène dans son programme afin de l'analyser et de mieux apprécier l'étendue de son impact sur la vie publique, économique et sociale du citoyen», a ajouté Hasna Amina Messaid. De son côté, le président de la Commission de démographie, de santé et des territoires au Cnese a tenu à souligner «l'énorme potentiel de cette médecine qui compte aujourd'hui plus de 35 spécialités en Algérie». Selon le professeur Mustafa Khayati, "cette activité est à même de créer jusqu'à 300.000 emplois à court terme".

Y.B.

### La bretelle de Djebahia bientôt ouverte aux poids lourds

Dans les prochains jours, la bretelle de Djebahia sera ouverte aux camions, après avoir été fermée pendant trois mois, à cause de travaux d'entretien. Lors de son passage hier à l'émission « Invité du matin » de la radio Chaîne 1, le directeur général de l'Algérienne des autoroutes, Mohamed Khaldi, a confirmé l'achèvement de l'entretien du tronçon, expliquant qu'il existe un comité d'Etat affilié à la wilaya de Bouira qui met en place des panneaux, des feux de circulation et des panneaux hori-

zontaux et verticaux, afin que le passage soit ouvert aux camions dans les prochains jours. En ce qui concerne les conditions de circulation des camions, l'invité de la radio a rappelé que la vitesse maximale est de 60 km/h, et qu'il était interdit de dépasser et de rouler uniquement dans le premier couloir, et celui-ci ne fait que 4 km de long. Pour rappel, en septembre 2022, les camions ont été empêchés de passer par la bretelle de Djebahia et leur trafic a été dévié vers la route nationale RN° 5, afin

de réduire les accidents de la circulation par ce qu'on appelle la bretelle de la mort. En effet, sur l'autoroute est-ouest, la descente de Djebahia a été classée par les services de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale et depuis très longtemps, comme l'un des points noirs des plus périlleux, pour les usagers de la route, en raison de sa menace et des accidents de la circulation mortels qui s'y produisent trop souvent à ce niveau.

R.N.

### QUALITÉ D'ACCUEIL À ALGÉRIE TELECOM 55 AGENCES COMMERCIALES REÇOIVENT LE LABEL DE L'IANOR

Cinquante-cinq agences commerciales d'Algérie Telecom (AT) ont obtenu le label de la qualité d'accueil «Fi khidmatikoum», attribué par l'Institut algérien de normalisation (IANOR), après cinq autres certifiés en juillet dernier, représentant ainsi 25% du réseau commercial de l'entreprise publique. La cérémonie d'octroi du certificat de labellisation s'est tenue hier au siège de l'entreprise à Alger, en présence du président-directeur général d'AT, Adel Ben Toumi, du directeur de l'IANOR, Djamel Hales, et du président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, rapporte l'APS. Algérie Telecom est la première entreprise algérienne à avoir décroché le label de la qualité d'accueil «Fi Khidmatikoum» (à

vos services), attribué par l'IANOR, qui exige 14 engagements portant sur les modalités d'accueil et la prise en charge de ses clients. L'entreprise publique avait obtenu en juillet dernier le label qualité d'accueil pour cinq de ses agences commerciales et son centre d'appel d'Alger. Pour une deuxième action de labellisation et dans une dynamique d'amélioration continue de sa qualité d'accueil, Algérie Telecom a labellisé 55 agences commerciales réparties sur le territoire national, pour atteindre un total de 60 agences labellisées, soit 25% de son réseau commercial. Ce label sera généralisé progressivement pour toucher l'ensemble des structures d'accueil de l'entreprise, soit 251 agences commerciales.

R.N.

### BÉCHAR : CHUTES DE NEIGE À BÉNI-OUNIF

La commune de Béni-Ounif (110 km au nord de Béchar), s'est recouverte de neige, ces dernières 24 heures, à la suite de la vague de froid qui sévit sur la wilaya de Béchar. Toutes les zones de la région nord de la wilaya de Béchar, notamment les périmètres agricoles et pastoraux de Ben-Zireg, Zousfana, Oued Namous, relevant de la commune de Béni-Ounif, sont recouvertes de neige, qui ne dépasse pas quelques centimètres d'épaisseur. Ce phénomène météorologique est dû à une vague de froid que connaît actuellement la wilaya de Béchar, selon les services

locaux de l'Office national de la météorologie (ONM). Ce phénomène, " inhabituel ", a été accueilli favorablement par les habitants de ces régions, qui prédisent une saison estivale clémente dans ces régions sahariennes. Les chutes de neige enregistrées ces dernières 24 heures n'ont causé aucune perturbation dans les différents réseaux routiers, électrique, téléphonique et d'AEP dans la région, a indiqué le secrétaire général de cette collectivité, Abdeljabar Bendiaf, précisant que « les dispositions nécessaires sont prises pour parer à toute éventualité », a-t-il souligné. Pour cette journée de mardi, ces services prévoient un temps partiellement nuageux avec une température moyenne de 8 °C.

APS